



CHENIER

NUMERO 27.

L'AVENIR DU NORD

1897-1931

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

EXISTANT DEPUIS PLUS DE TRENTE-QUATRE ANS.

1897-1931

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)

ABONNEMENT: \$2. par année.

Publié par la Cie de Publication de St-Jérôme Ltée.

SAINT-JEROME, P. Q.

Directeur politique: Honorable JULES-ED. PREVOST,

HENRI GAREAU, Président

Secrétaire de la Rédaction: ANDRE MAGNANT.

JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO.



LABELLE

VENDREDI, 10 JUILLET 1931.

LES MASQUES TOMBENT

En ce temps d'extrême chaleur, la Chambre des députés travaille avec ardeur pour en finir le plus tôt possible avec une session qui dure depuis près de quatre mois. Dans la capitale, la chaleur est tellement intense que non seulement les secrets politiques transpirent, mais que les tories arrachent leur masque et découvrent parfois leur vrai visage. C'est ainsi que l'honorable Dr Manion, ministre des chemins de fer, a fait à la Chambre des députés deux déclarations qui dévoilent et mettent à nu le manque de sincérité des conservateurs au cours des dernières campagnes électorales.

Pour combattre et battre les libéraux en 1925, en 1926 et en 1930, les conservateurs se sont servis des arguments les plus fallacieux afin de soulever l'opinion contre le gouvernement King.

En 1925 et en 1926, ils se sont égarés à crier que les libéraux sacrifiaient l'est à l'ouest, qu'ils sabotaient les intérêts de la province d'Ontario, de la province de Québec et des provinces maritimes, pour favoriser les fermiers de l'Ouest. Orateurs et journaux bleus ont tenté par tous les moyens de créer cette légende. Nous nous souvenons encore des gravures sensationnelles publiées à pleines pages dans les journaux tories, sous la direction de M. E. Patenaude, et montrant l'honorable Mackenzie King livrant tous les députés libéraux de la province de Québec aux provinces de l'ouest. Outre que cet argument était antinational et ne pouvait que provoquer en notre pays des divisions regrettables et dangereuses, l'accusation était, au surplus, totalement fautive. En 1931, on constate que les conservateurs ont menti à l'électorat en 1925 et en 1926. Les tories eux-mêmes, quand ils se décident à dire la vérité, l'admettent.

L'autre jour, exactement le 29 juin dernier, le Dr Manion parlant à la Chambre des députés avec sa fougue habituelle, a cru devoir adresser aux libéraux un nouveau reproche, mais en ce faisant, il a formellement contredit la critique déchaînée par son parti contre le gouvernement libéral en 1925 et en 1926.

Voici les paroles du ministre des chemins de fer, que nous lisons dans le Hansard, page 3354:

"Bien qu'il (l'honorable Mackenzie King) ait été au pouvoir pendant dix années et qu'il ait appliqué constamment les principes de la protection, il n'a rien fait pour venir en aide, aux producteurs de blé de l'Ouest....

Est-ce possible ? Mais alors, le Dr Manion et ses amis, conservateurs et tories, trompaient indignement le peuple quand ils s'éciaient à tuer le gouvernement King ne se souciaient que de l'Ouest et lui sacrifiaient les intérêts de l'est !

Nous sommes bien vengés de cette campagne de préjugés dont le parti conservateur s'est rendu coupable en 1925 et en 1926. Par leurs aveux d'aujourd'hui, les tories justifient les électeurs canadiens de ne pas avoir cru la sincérité de leurs retentissantes et hypocrites déclarations d'alors.

Mais, au cours des élections générales de 1930, le parti conservateur a lancé une nouvelle attaque contre le parti libéral, et cette attaque, non moins perfide et non moins futile que celle de 1925 et 1926, a malheureusement provoqué dans l'opinion publique une panique dont les tories ont profité.

Le principal si non le seul cheval de bataille des conservateurs, au cours de la campagne électorale de l'été dernier, a été la Crise dont ils ont voulu rendre le gouvernement King responsable. Leur critique, leurs discours, leur propagande écrite et verbale, leur cabale n'ont porté que sur ce point. Ils ont chauffé à blanc les électeurs, surtout les ouvriers et les cultivateurs, en leur disant que leurs malaises étaient dus à ces misérables libéraux, que tous leurs maux disparaîtraient le jour où les conservateurs seraient vainqueurs. La Crise, selon eux, était due aux libéraux, uniquement aux libéraux. Donc, votez contre eux, mettez-nous au pouvoir et tout rentrera dans l'ordre, disaient les conservateurs.

Pourtant le malaise économique était un fait universel, la politique libérale, loin d'en être la cause, avait fait régner au Canada une prospérité telle qu'elle le rendait capable de résister à la crise mieux que tout autre pays. En remplaçant la politique libérale par la politique conservatrice c'était aggraver la situation. Hélas ! les libéraux eurent beau mettre les électeurs en garde contre la cabale des bleus, ceux-ci, cette fois, réussirent à tromper l'électorat.

Ils sont au pouvoir depuis dix mois. Tous savent que loin de remédier à la Crise, leur politique n'a fait que l'empirer. Mais que disent-ils pour couvrir leur échec et essayer d'échapper aux reproches indignés des électeurs ?

Ecoutez le Dr Manion, qui ne fait, d'ailleurs, que répéter ce que son chef, l'honorable M. Bennett, et plusieurs de ses collègues ont déjà déclaré.

En levant une seconde fois le faux-nez dont il s'affublait en temps électoral, le ministre des chemins de fer disait à la Chambre des députés, le 29 juin (Hansard, page 3355) : "Il est vrai que les cultivateurs du Canada ont souffert de l'état de choses actuel; personne ne le nie. Mais les manufacturiers, les entreprises de transport, tout le monde en a souffert, ici comme dans le monde entier, car cet état de choses existe partout et c'est hors de notre contrôle. Nous ne pouvons guère obvier aux torts causés au cultivateur par ce marasme universel."

Ah ! les piètres politiciens ! Nous n'avons pas besoin de signaler que les conservateurs ne parlaient pas ainsi mais qu'ils disaient tout à fait le contraire quand ils combattaient les libéraux avec les pires préjugés, l'été dernier, et cherchaient à blâmer les électeurs.

Ceux-ci, une fois de plus déçus par la politique du parti conservateur, sont plus que jamais sur leurs gardes. Qu'ils aient été joués et honteusement trompés par les conservateurs, ils ne peuvent en douter: les faits le prouvent et les aveux mêmes des chefs bleus le démontrent quand, par hasard, ils se démasquent.

JEP

L'ELECTION ESPAGNOLE

Le peuple d'Espagne, qui a élu une assemblée constituante onze semaines après la fameuse élection municipale dans laquelle il a renversé la monarchie des Bourbons, a montré dimanche qu'il n'était pas encore entré dans la période des "désillusions". C'est une phase qu'on est venu à considérer comme faisant suite inévitablement à la fin de la lune de miel de la révolution.

Pour l'Espagne on croyait discerner de ces signes dans les nouvelles parlant des relations tendues entre la Catalogne séparatiste et le gouvernement provisoire à Madrid, et à un moindre degré dans l'appel effervescent du major Franco pour l'établissement d'une république du prolétariat en Andalousie. Mais les rapports subséquents de l'élection montrent que Franco a été défait à Séville, la capitale désignée de son Etat communiste. Il siègera à l'Assemblée Constituante comme délégué de la Catalogne, le parti séparatiste sous Macia ayant triomphé dans cette province.

Et cependant le résultat à Barcelone ne soulève aucune grave menace contre l'intégrité de l'Etat espagnol. Le fait significatif est que les chefs catalans ont reconnu l'unité fondamentale du pays en participant à une élection générale. On pourrait dire qu'ils sont même allés plus loin en reconnaissant l'autorité de l'Assemblée Constituante devant laquelle ils se proposent de formuler leur demande d'autonomie; quoique les événements doivent montrer si le système qu'ils soumettent est un plan à être approuvé, ou un ultimatum qui courrait grand risque d'être rejeté.

Sauf, alors, les légers changements qui peuvent être effectués par une seconde épreuve à la suite du scrutin extrêmement compliqué de dimanche, il est évident que le pays a nettement approuvé l'idée républicaine telle que personnifiée dans le gouvernement provisoire existant. Les monarchistes ont fait une bien pauvre figure. D'un autre côté, chaque membre du présent cabinet a été élu. Le ministre des affaires étrangères Llerenas, qui est généralement regardé comme l'homme fort du régime qui sortira de l'Assemblée Constituante, a été élu dans sept circonscriptions. Les communistes ont été littéralement écrasés, les derniers rapports leur enlevant les quelques sièges que les premiers leur attribuaient.

L'histoire de la Russie depuis 1917 pose la question dans tout bouleversement politique de savoir si la révolution peut être tenue dans les limites démocratiques ou si elle versera dans le chambardement social et la dictature du prolétariat. La réponse, en partie, est que dans aucun pays

HUIT SCOLASTICATS RELIGIEUX DEVIENNENT DES ECOLES NORMALES

(Ecrit pour L'AVENIR DU NORD)

Dans notre province, l'Eglise et l'Etat évoluent généralement en accord, sans sortir de leurs sphères respectives, et en respectant les opinions de ceux qui ne partagent pas notre foi et tendent vers d'autres idéals. C'est une situation de fait, qu'il ne faut pas élever à la hauteur d'une doctrine ou d'un principe, car ce serait l'erreur libérale, mais à laquelle il convient de reconnaître bien des avantages pratiques. Dans la question, on toujours partout si passionnément discutée, de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse, nos chefs spirituels et nos chefs du gouvernement — qu'ils soient rouges ou bleus — s'efforcent de vivre dans la bonne entente. On ne peut pas sans doute éviter tous les heurts et toutes les frictions, on l'a vu dans l'affaire des écoles juives, mais alors on s'explique. De tout cela, il découle plus d'un bon résultat.

On a pu récemment le constater une fois de plus, alors que, au conseil de l'Instruction Publique (séance du 20 mai, à Québec), la proposition suivante a été unanimement acceptée: "Sur proposition de Mgr Gauthier, secondé par M. Victor Doré, il est décidé que les huit scolasticats religieux qui ont demandé d'être reconnus comme écoles normales, que M. J.-C. Magnan a visités et au sujet desquels il a présenté des rapports favorables, reçoivent le titre qu'ils sollicitent et que le lieutenant-gouverneur en conseil soit prié de sanctionner cette décision du comité catholique." Le lendemain, le lieutenant-gouverneur en conseil, c'est-à-dire en fait le gouvernement Taschereau, sanctionnait ainsi qu'il en avait été prié, l'importance mesure. En conséquence, les huit scolasticats dont il s'agissait sont devenus des écoles normales reconnues par l'Etat.

Ces huit scolasticats, ce sont ceux des Frères des Ecoles chrétiennes à Laval-des-Rapides et à Sainte-Foy de Québec, celui des Cleres de Saint-Viateur à Outremont ou à Rigaud (maison nouvelle), ceux des Frères de l'Instruction chrétienne à Laprairie et à Pointe-du-Lac, celui des Frères de Sainte-Croix à Côte-des-Neiges, celui des Frères Maristes à Iberville et celui des Frères de Saint-Gabriel à Sault-au-Récollet.

D'après le rapport de M. Magnan, le personnel enseignant dans ces scolasticats est composé de quarante-cinq professeurs réguliers et de quinze professeurs spéciaux (chant, musique, gymnastique), et les professeurs réguliers sont ainsi qualifiés: vingt-trois ont le brevet supérieur français et anglais du Bureau central (de Québec), treize ont le brevet supérieur français du même Bureau, et neuf sont porteurs du brevet supérieur de leur institut, brevet qui ne s'obtient qu'après plusieurs années d'études à la suite du scolasticat. Concurrentement avec ces diplômes, ajoute M. Magnan, dix-sept de ces professeurs réguliers sont porteurs de diplômes d'Université de la province, six le sont de diplômes d'Universités américaines, trois le sont de diplômes anglais d'Ontario et quatre le sont d'un brevet supérieur de France.

"Il n'est que juste de noter ici, lions-nous encore dans le rapport de M. Magnan, que les Frères de ces divers scolasticats sont tenus de poursuivre leurs études, ayant comme sanction des examens annuels, jusqu'à l'âge de trente ans. En plus, la plupart de ces instituteurs ou congrégations ont un bureau d'études qui guide les mineurs dotés de leurs sujets et les dirige vers les études supérieures: licence en sciences et en lettres, licence en pédagogie, diplômes spécial d'anglais, de mathématiques."

M. Magnan a visité les maisons de ces divers scolasticats, il a vu leur aménagement, leurs laboratoires, leurs bibliothèques (41 mille volumes en tout) et il estime que ces installations matérielles sont très modernes et absolument satisfaisantes du point de vue de l'hygiène et des commodités pour les travaux de l'esprit. L'enseignement professionnel ou pratique ne laisse rien non plus à désirer pour le moment, bien qu'il reste perfectible.

excepté la Russie la révolution ne s'est transformée en communisme. Les problèmes que les chefs de la révolution espagnole ont à affronter sont nombreux et difficiles, mais on ne discerne pas dans la situation en Espagne les éléments qui agissent pour un violent bouleversement social.

de la "Parole"

Les sections agricoles, industrielles et commerciales ont les installations qui conviennent. Bref, M. l'inspecteur se déclare satisfait de tout ce qu'il a visité et vu et il conclut que ces scolasticats méritent sans conteste le titre d'école normale.

Sans doute, pour ceux qui sont au courant, il n'était pas besoin de cette reconnaissance officielle des pouvoirs publics pour qu'on sache à quoi s'en tenir sur la valeur et le mérite, au sujet de leur enseignement, de nos divers instituts de Frères. Outre que, du point de vue économique, leurs activités sauvent des millions à la province, l'efficacité de leur action comme éducateurs ne peut laisser de doute à personne de ceux qui savent. Les milliers d'élèves qu'ils ont formés, ou qu'ils forment, en peuvent témoigner mieux que personne. Leur savoir et leur compétence, on peut l'écrire sans crainte, sont, d'une façon générale, à la hauteur de leur abnégation et de leur dévouement, qui, eux, sont inappréciables à prix d'argent.

Mais aux yeux des étrangers à nos coutumes, ou pour ceux qui ne connaissent pas assez ce que sont nos instituts religieux, il est bon, il est excellent, qu'on apprenne à les mieux connaître. On juge beaucoup, de nos jours, de la valeur des gens par les diplômes qu'ils portent. L'un de nos vieux maîtres à Rome, Mgr Cheele, qui aimait à faire ce que les Anglais appellent de l'humour, disait plaisamment que le docteur était le signe visible d'une science invisible ! C'était évidemment une charge. Le diplôme, quel qu'il soit, est aussi un témoignage.

Il convient donc de se féliciter, et de féliciter nos excellents professeurs religieux, de ce fait important et plein de conséquences utiles qui consiste en ce que leurs scolasticats sont désormais officiellement reconnus comme écoles normales dans notre province. Cela, en soi, n'ajoute rien, peut-être, à leur valeur, à leur compétence et à leurs mérites. Mais, c'est une attestation publique des uns et des autres qui a certainement son poids et qui, dans les temps où nous vivons, était vraiment opportune.

L'abbé Elie-J. AUCLAIR

MELI-MELO

CAUSE PREPONDERANTE DES ACCIDENTS

L'automobile moderne est, entre les mains d'un conducteur d'expérience, un instrument de locomotion sur lequel on peut absolument compter. Presque parfaite du point de vue du dessin et de la construction, et comportant de nombreux éléments de sécurité, elle possède les qualités essentielles requises en cas d'urgence: la résistance, le pouvoir, la facilité de conduire et les freins. Elle supporte à un degré remarquable les arrêts brusques; sa reprise est rapide et sûre; sa facilité de conduite et son pouvoir de freinage ne laissent rien à désirer. Essentiellement durable, elle ne requiert qu'un minimum de soins pour se conserver en bon état.

L'automobile est un facteur important dans la construction des routes modernes; en fait la route est faite pour elle et rien n'y est omis de ce qui peut assurer la sécurité de la circulation.

Les règlements sont de leur côté conçus et rédigés dans le seul but de contrôler la circulation rapide des véhicules automobiles; de telle sorte que les routes offrent une complète sécurité à tous les usagers, qu'ils soient automobilistes ou piétons. Et une intense campagne de publicité a été si efficacement menée par les départements de voirie, les ligues de sécurité, les clubs d'automobilistes et les autres corps publics qu'il est à peu près impossible de trouver un seul citoyen, qu'il soit automobiliste ou non, ignorant les dangers que présente la circulation moderne.

Tout a été fait, semble-t-il. Et cependant, en dépit de tout, le nombre des accidents s'accroît inexorablement d'année en année. Il n'y a pas d'effet sans cause. Quelle est donc la raison de cette accroissement constant des accidents de la route ? Les statistiques nous la fournissent, et de façon catégorique. Quatre-vingt des accidents sont causés directement par LA NEGLIGENCE DU CONDUCTEUR.

L'HONORABLE M. TASCHEREAU

ET L'AIDE AUX CHOMEURS

L'honorable M. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, a fait, lundi dernier, la déclaration suivante en réponse à celle de l'honorable M. Bennett qui dit que seule la province de Québec avait refusé l'aide du gouvernement fédéral en faveur du chômage. "Je n'ai jamais refusé les secours fédéraux. Le projet de loi de l'an dernier pourvoyait à la coopération du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et des municipalités. Pour profiter des octrois accordés en vertu de ce plan coopératif, les municipalités ont emprunté des montants qui ont affecté leur crédit et je crains que la chose ne s'aggrave cette année. Je suggérerais plutôt que le gouvernement fédéral fasse tous les travaux qu'il peut faire, que le gouvernement provincial fasse de même et par ce moyen nous soulagerons les chômeurs et nous n'imposerons pas aux municipalités un fardeau hors de proportions avec leurs moyens."

LA LIGUE DES NATIONS

Mercredi dernier, l'honorable sénateur Thomas Chapais a prononcé un fort intéressant discours au Sénat. Il a fait le récit de la dernière assemblée de la Ligue des Nations, tenue à Genève, l'automne dernier et où, avec Sir Robert Borden, il représentait le Canada. D'une manière vivante, pittoresque et éloquent, l'honorable M. Chapais a raconté les faits qui se sont déroulés à cette réunion, donné une idée claire et complète des activités de la Ligue des Nations.

A la fin de son discours, il fit un substantiel résumé des œuvres déjà accomplies par cette Ligue internationale, rappela le haut idéal qui l'inspire et qui ne peut qu'être favorable à la paix du monde.

NEREE BEAUCHEMIN

Avec Nérée Beauchemin, mort la semaine dernière, disparaît une des personnalités les plus sympathiques de notre monde littéraire.

Ce modeste médecin de campagne était un poète délicieux. Par son inspiration profondément canadienne, par l'élévation de sa pensée, la douceur exquise de sa poésie il a conquis la célébrité sans l'avoir cherchée.

M. Nérée Beauchemin n'a publié que deux volumes de vers, mais ils sont et resteront l'ornement de la littérature canadienne-française: ce sont: "Les Floraisons matutinales" (1897); et "Patrie intime", (1927).

Patriote ardent et catholique convaincu, Nérée Beauchemin comptait de nombreux admirateurs. Il fut, il y a deux ans, l'objet d'une véritable apothéose et, à cette occasion, nous avons publié dans l'Avenir du Nord une analyse de son œuvre et de son talent par Louis Dantin.

La mort de Nérée Beauchemin est un deuil pour les lettres canadiennes-françaises.

DOUMER ET DOUMERGUE

Jugeant l'élection de M. Doumer pour succéder à M. Doumergue à la présidence française, un journal de Londres a écrit :

— La France, pour un bat d'économie nationale, a raccourci le nom de son président de trois lettres.

LA DESIGNATION DES COULEURS

Pour désigner certaines couleurs, la langue populaire emploie des expressions dont l'inspiration se puise dans la contemplation de l'oiseau aussi bien que de la nymphe.

Au XVI^e siècle, le langage n'était pas moins coloré que les teintes qu'il prétendait décrire.

D'un ouvrage de cette époque, une semaine religieuse a transcrit ces noms de couleurs ou plutôt de teintes: tristamie, espagnol malade, face grattée, couleur de rat, de judas, d'aurore, de serin, de veuve réjouie, de temps perdu, rire de gunon, etc.

Certaines se devinent. Mais, à quoi peut bien correspondre la "couleur de temps perdu" ?

PENSEES

Il y a une règle pour juger les hommes, même sans les connaître: il s'agit de savoir par qui ils sont aimés et par qui ils sont haïs.

Joseph de Maistre

Employez bien votre temps et ne perdez pas une heure puisque vous n'êtes pas sûr d'une minute.

Franklin

LA QUESTION SCOLAIRE DANS LA SASKATCHEWAN

On sait comment M. Anderson, premier ministre tory de la Saskatchewan, traite la minorité catholique et canadienne-française depuis qu'il est parvenu au pouvoir avec le concours du Ku-Klux-Klan.

Nous avons lu avec surprise que Mgr Marois, de Québec, a prétendu, dans une allocution prononcée le jour de la Saint-Jean-Baptiste, que quatre-vingt dix pour cent de ce qui a été dit et écrit sur la situation de nos compatriotes en Saskatchewan était exagéré ou faux, allant jusqu'à traiter d'agitateur M. Raymond Denis, président de l'Association Catholique franco-canadienne de la Saskatchewan.

M. Raymond Denis vient d'écrire dans Le Patriote, de Prince-Albert, l'article suivant:

Le Regina Star attache beaucoup d'importance à ce que l'on pense dans Québec des mesures scolaires votées par notre Législature depuis deux ans. Dans un éditorial du 19 juin, qui n'est venu à notre connaissance que dernièrement, il revient encore sur ce sujet.

Ce que l'on comprend mal, c'est pourquoi le Star se préoccupe si fort de ce que pensent "les ignorants" et "les simples d'esprit" de Québec, les expressions entre guillemets sont du Star. Pourquoi attacher tant d'importance à l'opinion de gens si arriérés ? Mystère !

Jamais un journal du Dominion ne s'est laissé aller à insulter aussi grossièrement toute une province comme le Star le fait depuis deux ans. Dans chaque article, où il est question de Québec, on retrouve infailliblement ces qualificatifs d'ignorance ou de simple d'esprit à l'adresse de la population, sans qu'aucun des chefs qui sert ce journal n'ait fait entendre dans cette province un mot de protestation contre de pareils outrages. L'on est surpris ensuite de constater que le Regina Star et le gouvernement qu'il représente ne soient pas en odeur de sainteté dans l'Est ?... Le contraire, après de pareilles insultes, serait plutôt surprenant.

Le Star, dans cet éditorial, croit avoir fait une découverte embarrassante pour nous en essayant de mettre en cause l'un des chefs vénérés et respectés de l'Eglise Catholique en cette province. Il semble oublier que lorsque nous parlons d'attaques contre les catholiques, nous nous plaçons au point de vue purement scolaire.

UN PORTRAIT DU SENATEUR DANDURAND

Mercredi dernier, un groupe nombreux des amis du sénateur Dandurand ont remis au gouvernement canadien un splendide portrait de notre distingué compatriote qui représente, durant plusieurs années consécutives, notre pays à la Ligue des Nations dont il fut même élu président en 1924.

Ce portrait, qui est l'œuvre d'un grand peintre français, sera offert par le gouvernement canadien à la Ligue des Nations et envoyé à Genève où il fera partie de la galerie des hommes d'Etat de différents pays qui furent présidents de la Ligue.

La remise du portrait au gouvernement a eu lieu dans la chambre du Sénat et a donné lieu à une manifestation pas ordinaire au Parlement. Le premier ministre, le chef de l'opposition, les sénateurs et plusieurs députés étaient réunis. Des allocutions furent prononcées par l'honorable M. Bennett, l'honorable Mackenzie King, les sénateurs Willoughby, Graham, Béique et Beaubien.

Tous ont rappelé les hautes qualités du sénateur Dandurand et avec quelle dignité il a représenté le Canada à la Ligue des Nations.

Le sénateur Dandurand très touché de cette marque d'estime, a voulu effacer sa personnalité devant le grand honneur qui revient au Canada de voir figurer l'un de ses fils dans la galerie des présidents de la Ligue des Nations.

Personne parmi nous n'a jamais dit que les catholiques avaient été molestés autrement. Or, sur ce terrain nous avons à revendiquer les droits indéniables que possèdent les parents sur l'éducation de leurs enfants, droits qui ont été violés à maintes reprises par différents amendements votés depuis deux ans.

Nous n'avons rien exagéré, et pour le prouver, il nous suffira de citer le texte de quelques-uns des amendements votés depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel. Ce sont des faits, le lecteur impartial appréciera.

1^o Aucun emblème d'une croyance, dénomination, ordre, secte, société ou association religieuse, ne sera exposé à la vue dans ou sur une école publique durant les heures de classe, et aucune personne portant le costume d'une telle croyance, dénomination, ordre, secte, société ou association religieuse n'enseignera ou n'aura le droit d'enseigner dans une école publique.

2^o Tout instituteur violant les stipulations de la clause 1, sera coupable d'offense et son certificat pourra être suspendu ou révoqué par le ministre, et il sera aussi passible d'une amende ne dépassant pas \$50.00.

3^o Tout commissaire violant les stipulations de la clause 1, ou en permettant la violation, sera coupable d'une offense et passible d'une amende de pas moins de \$25.00 et ne dépassant pas plus de \$100.00; et s'il est condamné n'aura plus le droit d'être commissaire pendant toute période de temps déterminée par le ministre.

En dehors de ces amendes, par le paragraphe 5, les commissaires sont tenus solidairement responsables des salaires payés aux instituteurs ou institutrices, ainsi que de la perte de l'octroi du gouvernement, si une violation de ces amendements est constatée dans un district.

Comme on le voit, en dehors de la révocation du diplôme de l'institutrice, qui ne pourra plus ensuite enseigner dans la province, en dehors des amendes, l'on a cru bon de tenir les commissaires responsables de sommes qui peuvent facilement atteindre plusieurs milliers de piastres. Par les amendes et les pénalités prévues, on assimile les commissaires, qui violent la loi, à de véritables malfaiteurs.

L'on est surpris qu'en face de pareils textes, il puisse se trouver un journal pour prétendre que nous exagérons.

D'après ces amendements les crucifix ont dû être enlevés de toutes les écoles publiques, et les religieuses, qui ont consacré leur vie à l'enseignement, se sont vues obligées d'abandonner leur costume.

Lorsqu'on nous dit que, comme catholiques, nous n'avons pas été attaqués, nous n'avons qu'à montrer les religieuses de Duck Lake, dans une école publique catholique, dans un village où les protestants ont leur école séparée, enseignant cependant dans un habit qui n'est point celui de leur congrégation; celles de Gravelbourg, de Prud'homme et d'ailleurs léfaisant leurs costumes, bien qu'elles enseignent dans des écoles presque entièrement fréquentées par de petits catholiques, mais des écoles qui, d'après les termes de la loi, sont "écoles publiques"; celles de Leipzig, qui durent abandonner leur école parce qu'elles refusèrent de se plier à une loi injuste et tracassière. Que faut-il donc nous faire pour que nous ayons le droit de nous considérer comme attaqués ? Faut-il qu'on nous massacre ?

On crie bien haut qu'on n'a pas touché aux écoles séparées. Nous le savons, et nous n'avons jamais dit le contraire. Mais combien existe-t-il d'écoles séparées catholiques dans la province ? Le Star le sait mieux que personne. Vingt-cinq, à peine. Et il n'en existe pas davantage parce que

(Suite à la dernière page)

OBSEQUES DE M. THOMAS THERRIEN

Vendredi dernier, au milieu d'un groupe de parents et d'amis avaient lieu les funérailles de M. Thomas Thérien, décédé de façon tragique, au cours d'un bain dans la rivière du Nord, à l'âge de 21 ans.

Le défunt laisse pour déplorer sa perte son père, M. Thomas Thérien; ses frères, Bernard, Charles, Georges et Marcel; ses sœurs, (Anita) Mme Arthur Lamontagne, (Thérèse) Madame Onésiphore Payan, Florence et Camille; sa grand-mère, Mme Vve J. Thérien; ses beaux-frères, MM. A. Lamontagne, O. Payan; ses oncles et tantes, M. et Mme Philippe Thérien, M. l'abbé Eugène Thérien, M. Daniel Thérien, Mme Cécile Thérien, Mme Charles Thérien, M. et Mme Rémi Bédale, M. et Mme Alexandre Villeneuve; ses cousins et cousines, Révérende sœur Marie de Xavier de la Congrégation de Ste-Croix, M. Jean Thérien, Mlle Marguerite Thérien, M. et Mme Roger Villeneuve, Mlle Françoise Villeneuve, M. et Mme J. Boheimier de Montréal, Mme J.-A. Brunet, M. Clodomir Simard, M. et Mme Romuald Simard, MM. Charles et Gérard Simard.

Tous suivaient le cortège funèbre, en plus de nombreux amis, dont nous avons relevé les noms suivants: Une déléguée de la Compagnie de papier Rolland, MM. C.-A. Lorrain, Emile Lauzon, Jos. Meunier, Hervé Meunier, Ed. Robert, C. de Martigny représentant le club de hockey de la Compagnie de Papier Rolland dont le défunt faisait partie, N. Valiquette, R. Lalande, A. Thinel, E. Leclair, J. Leblanc, Rvds frères Eusèbe et Adolphe, Ed. Drouin, J. Chalut, Yves Ouellette, Isaac Dufour, E. Beauchemin, Raoul Gingras, O. Quenneville, J. Maisonneuve, H. April, Notaire Sigouin, J.-E. Ledue, Roch Lamarche, Gustave Léonard, N. Cadieux, Jos. Pelletier, J.-N. Teasdale, H. Parent, J. Saint-Aubin, J.-L. Toupin, R. Bazinet, V. Léonard, C. Beaulieu, C. Côté, P.-J. Boucher de Trois-Rivières, C. Potvin, R. Longpré, R. Prud'homme, J.-H. Boudreau, E. Thérien, Jean Faubert, S. Desormeaux, R. Morin, et autres.

Les porteurs étaient MM. R. de Repentigny, H. Blondin, E. Faubert, A. Blondin, J. Debiens, S. Simard.

La messe fut chantée par M. l'abbé Desjardins, et la chorale exécuta la messe des morts sous la direction de M. R. Langlois, maître de chapelle. Les solistes furent MM. Gabriel Labelle, F.-X. Saint-Michel et Adélard Lebeau.

Les funérailles furent sous la direction de M. A. Deschambault, entre-

preneur de pompes funèbres.

Offrandes de messes: — De la part de M. et Mme J.-A. Brunet, les employés de la Compagnie de papier Rolland, M. et Mme J.-E. Ledue, M. et Mme J.-B. Primeau, La famille Ed. Drouin, M. Fernand Millette, Joseph Debiens.

Bouquets spirituels: — Famille J.-D. Thérien, M. et Mme O. Payan, J. Jean Thérien, Mlle Juliette Francoeur, Laurence Latendresse, M. R. Bazinet, la famille E. Mareaux.

Sympathies: — M. Jean-Louis Thérien, Eugène Thérien, Albert Thérien, Léo Thérien, Thérèse Thérien, Anita Villeneuve, André Villeneuve, M. et Mme Roger Villeneuve, famille Alex. Villeneuve, M. et Mme R. Simard, Dr. A. Chénier, le personnel de l'Avenir du Nord, Mme E. Bertie, M. J.-E. Parent, M. H. Parent, M. et Mme G. Léonard, M. A. Parent, M. H. April, M. et Mme Alex. Villeneuve, M. Jacques Gingras, M. et Mme H. Longpré.

Fleurs: — de la part de M. et Mme Arthur Lamontagne.

La famille Thérien nous prie d'exprimer ses sentiments de profonde gratitude à tous ceux qui lui ont témoigné des marques de sympathies dans ce deuil récent.

MONT-LAURIER

— Le tirage de \$20. en or offert par S. G. Monseigneur J.-E. Limoges, au profit de la chapelle du séminaire Saint-Joseph de Mont-Laurier, a eu lieu le jour de la sortie des élèves au compte-rendu des notes de l'année; M. A. Loiseau, 146 rue Decourcelles, Montréal, est l'heureux gagnant.

— M. et Mme Victor Monty, de Roxton Pond, étaient de passage à Mont-Laurier, la semaine dernière, les hôtes de M. et Mme M. Lalonde et de M. et Mme J. Cloutier.

— Mlle Simone Lafortune est en promenade chez M. et Mme M. Lalonde.

Chaque Paquet de 10⁵ de **PAPIER A MOUCHES WILSON** TIENT PLUS DE MOUCHES QUE PLUSIEURS DOLLARS EN VALEUR DE TOUT AUTRE ATTRAPE-MOUCHE

10c. Le meilleur de tous les attrape-mouches. Propre, rapide, sûr et peu coûteux. Demandez-le chez votre Pharmacien, votre Epicerie ou votre Marchand Général.

POURQUOI PAYER PLUS?

The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

NOUVELLES D'AUTREFOIS

30 ANS

Nous lisons l'Avenir du Nord du 11 juillet 1901:

— Décès de Mme Alphonse Bélair, née Emma Latour, fille de notre vieux concitoyen M. Pierre Latour.

— M. et Mme J.-B. Hamel, qui ont célébré leurs noces de diamant, comptent 231 enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants.

— Ont été élus sans opposition commissaires d'école pour la paroisse: MM. Nap. Guay et Camille Huot.

— La population de la ville de St-Jérôme abstraction faite de la paroisse était en 1891 de 2,868 et en 1901 de 3,767.

— La population de la paroisse seule, était en 1891 de 1,961 et en 1901 de 2,155.

— Décès à Sainte-Lucie du jeune fils de M. Louis Forget, Albert, âgé de 15 ans.

25 ANS

Nous lisons dans l'Avenir du Nord du 13 juillet 1906:

— La Cour de Cassation a cassé le jugement du conseil de guerre de Rennes, et réhabilite le capitaine Dreyfus, lui donnant le droit de reprendre son rang dans l'armée.

— Election de deux commissaires d'école pour la ville, ont été élus, M. R. Castonguay et le Dr Henri Prévoist.

— Cérémonie imposante d'ordination présidée par Sa Grandeur Mgr Racicot, en notre église paroissiale. Les nouveaux lévites sont MM. Eugène Thérien de Saint-Jérôme, Sylvio Cloutier de Sainte-Thérèse, Clodomir Coursoi de Sainte-Anne des Plaines et Delma Lapiere de Saint-Hermas.

— M. C.-E. Ladouceur a vendu son hôtel de la rue Labelle à M. Pierre Lapointe, de Boucherville, au prix de \$12,500.

— M. Lorenzo Legault vient d'être brillamment admis à la pratique du droit, ayant suivi ses cours au McGill.

20 ANS

Nous lisons dans l'Avenir du Nord du 13 juillet 1911.

— Sir W. Laurier est acclamé partout à son retour d'Angleterre. Des réceptions grandioses lui sont faites à Québec, Montréal et Ottawa.

— Un incendie désastreux détruit vingt-cinq maisons à Saint-Jérôme, et cause pour \$100,000 de pertes totales.

— Décès à Québec, de M. Louis Pelland, chez son fils M. Alf. Pelland, publiciste au ministère de la colonisation.

— M. Camille de Martigny, a été réélu commissaire d'écoles pour la ville, sans opposition.

— Décès de M. Georges de la Durantaye au presbytère de Saint-Jérôme; il était le frère de notre curé.

15 ANS

Nous lisons dans l'Avenir du Nord du 14 juillet 1916:

— Banquet offert à l'honorable Ath. David, député de Terrebonne, au Château-Larose, à Saint-Jérôme.

— Décès subit de M. Antoine Richard à l'âge de 42 ans, frère de notre concitoyen M. Félix Richard.

— M. Jules-Edouard Prévoist est réélu président de la commission scolaire.

— Le sous-marin allemand Deutschland venant d'Allemagne et portant une cargaison de produits chimiques, est arrivé à Baltimore après une traversée de 16 jours.

10 ANS

Nous lisons dans l'Avenir du Nord du 15 juillet 1921:

— La population du Canada est d'environ 9,255,000 à date.

— Deux règlements d'emprunts sont soumis à l'approbation des électeurs municipaux propriétaires fonciers. 1^o de \$82,500 et le 2^o \$109,500.

— Le premier ministre anglais et les chefs républicains Irlandais sont en conciliabule à Londres, dans le but d'arriver à une entente qui mettra fin aux troubles qui ensanglantent l'Irlande.

5 ANS

Nous lisons dans l'Avenir du Nord du 8 juillet 1926.

— La nouvelle campagne électorale qui se prépare pour Ottawa dans le comté de Terrebonne, trouvera à son poste M. Jules-Edouard Prévoist, député de Terrebonne.

— Les revenus de la province de Québec pour l'année fiscale 1925-1926 qui s'est terminée le 30 juin seront d'un-delà de \$25,000,000.

— Grand'messe au cimetière, célébrée par le révérend père Conrad Latour et bénédiction par M. le curé Brousseau d'une statue du Sacré-Coeur placée à l'entrée de l'avenue.

— Décès de MM. J.-W. Johnson et Joseph Trudel de Saint-Jérôme.

PLUS DE \$80. PAR FAMILLE

SONT DEPENSES DANS LA PROVINCE !

The T. EATON Co. Limited a acheté des marchandises du Québec pour ce montant, l'an dernier.

The T. EATON Co. Limited est probablement le client individuel, le plus important des manufacturiers de la Province... c'est ce qui a été révélé par cette compagnie, déclarant le montant des achats faits l'an dernier dans le Québec.

La Compagnie annonce que, par ses différentes succursales, les achats totaux des marchandises du Québec ont atteint un chiffre étonnant; s'il était divisé entre la population entière de la Province, il serait équivalent à une dépense de plus de \$80.00 par famille.

Il est significatif que la Compagnie EATON publie cette annonce à l'heure présente, car cela dénote que, non seulement le Canada est bien placé au point de vue des finances mondiales, mais que nous avons de bonnes raisons de prendre une attitude optimiste en ce qui regarde les industries de la Province et les salariés du Québec.

Le chiffre cité sera révélateur pour les habitants de la Province, car il donne une idée de l'aide apportée par EATON, annuellement, à la prospérité du Québec; le montant dépensé chaque année par cette Compagnie sur les marchandises de la Province, est une contribution très substantielle aux gages des salariés de la Province.

Enfant délicate

Une fille entre cinq, qui toutes prient des Pilules Roses du Dr. Williams (tonique)

Maintenant une femme en santé

"J'étais l'ainée d'une famille de cinq filles", écrit Mme A. G. Richardson, 202 Lancaster St. W. Kitchener, Ont., "et ma mère nous donna les Pilules Roses du Dr. Williams (tonique) augmentant la proportion d'hémoglobine ou agent porteur d'oxygène du sang. Le surcroît d'oxygène ainsi assuré aux tissus revivifie l'organisme tout entier, stimule l'appétit, favorise le sommeil et procure un incomparable bien-être."

Commencez dès maintenant à prendre des Pilules Roses du Dr. Williams. 50c la boîte dans les pharmacies. N'oubliez pas d'en bien spécifier le nom. F131

VAL-BARRETTE

— Dimanche dernier, le 28, notre club de base-ball rencontrait le club royal de Mont-Laurier. Notre club a remporté la victoire avec un score de 7 à 14.

Nous lançons un défi à tout club de base-ball du nord qui désire répondre à notre appel, de bien vouloir s'adresser à M. Wellie Lacasse, gérant; Maurice Lapointe, capitaine, Val-Barrette.

La confiance n'est pas l'amitié, mais elle en est la marque. Emile Faguet

SAINT-FAUSTIN

— Les élèves des différentes institutions sont tous revenus parmi nous, heureux d'être en vacances. Ce sont: Mlle Gareau, Maher, Lucienne Mantha, Amabilis, David, Demers et Thérèse Dufresne; MM. Roger Demers, Gareau, Guy Dufour et Victor Mantha.

— Mme Osias Desjardins recevait la semaine dernière, la visite de son amie, Mme Alphonse Bélair accompagnée de son époux le Dr A. Bélair et de M. et Mme Mario Beaudry.

— Mercredi dernier, avait lieu un pique-nique au lac Français, dirigé par l'abbé J.-A. Génier, secondé par les Soeurs Ste-Croix. Tous les élèves du couvent y prirent part. Il y eut courses, base-ball, courses à la nage enfin plusieurs autres jeux. Des prix furent distribués aux gagnants. L'heure du retour fut accueillie avec regret. Tous retournèrent heureux de leur journée.

— Vendredi dernier, un grave accident est arrivé à M. Charlemagne Bélanger. Alors que celui-ci était à seier à la seie-ronde, une brèche se détachant le frappa à la tête. Il fut transporté à l'hôpital Notre-Dame où il a subi une grave opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

— Mlle Proulx de Montréal, est en promenade chez M. Jos. Gareau pour l'été.

— M. Mathieu de Verdun, et sa famille sont arrivés pour la belle saison. Ils ont loué la maison de M. Thisdale.

— Mme H.-N. Husson et sa famille passeront la semaine chez M. Wilf. Perrault.

— La semaine dernière, M. et Mme Onias Boivin se rendaient à Montréal.

— M. L. Perron était en visite chez sa fille, Mme Emile Laliberté, ces jours derniers.

— M. Gustave Desjardins est retourné à Saint-Jérôme après avoir passé quelque temps chez ses parents et amis.

— M. Plouffe, hôtelier de Saint-Jérôme, était de passage à St-Faustin, la semaine dernière.

— Soeur Saint-Bernard, supérieure du couvent de Labelle, était de passage.

ge ici mercredi, pour le pique-nique les élèves.

— M. et Mme Joseph Lacasse font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée Marie-Marguerite, Rita, Parrain, M. Joseph Léonard, grand-père de l'enfant; marraine, Mme Vve Napoléon Lacasse, grand-mère de l'enfant.

— M. et Mme Théodule Levert font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé Joseph-René, Richard, Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Doré, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Eugène Dinelle, tante de l'enfant.

SAINTE-SOPHIE

— Etaient de passage chez M. Japhet Trudeau pour le jour de la Confédération, M. et Mme Réal Huot de Saint-Lin et leurs enfants, M. et Mme Michel Filiatrault, Mlle Juliette Trudeau, M. et Mme Arthur Vian ainsi que Mme Rochon, tous de Montréal.

— M. Victor Gaudet, maître de postes de Montréal, a passé la semaine dernière chez sa mère Mme Aurèle Gaudet.

— M. et Mme Albert Gaudet, de Montréal, et leurs enfants étaient en visite chez M. Ulric Lefebvre, mercredi dernier.

— Mlle Gilberte Carey passe quelques temps à Montréal. Mlle Anita Gaudet, M. Gérard Gaudet étaient à Montréal, ces jours derniers.

"Sus à Ces Odieuses Mouches"

Attrapez-les avec l'Aeroxon—l'attrape-mouche propre, moderne, hygiénique, posé d'une punaise et d'un ruban plus large et plus long. La colle sur l'Aeroxon est odorante et sûre. Peut servir 3 semaines—et ne sèche pas.

Aux pharmacies, épicerie et quincailleries.

Agents exclusifs: LA CIE C.O. GENEST & FILS Limitée, Sherbrooke, P.Q. G.P.

L'Attrape-Mouche AEROXON

Prend la Mouche Chaque Foie

SAINT-HIPPOLYTE

— M. et Mme Oscar Forget et leurs enfants Cécile, Donald, René et Claudia de New-York, et MM. Delphis et Arthur Forget de Christville visitaient dimanche dernier, M. et Mme Emile Forget.

— Etaient de passage à Sainte-Agathe dernièrement: M. l'abbé Lachapelle, M. Lucien Saveriau, M. J. Perras, Mlle A. Albet et Mlle Clémentine Gohier.

— M. Paul Dagenais et M. Marcel Leclair étaient en visite chez M. Joseph Gohier au commencement de la semaine.

— Dimanche dernier, M. et Mme Paul Sigouin, M. et Mme Albert Gingras et M. et Mme Camille Sigouin étaient à Sainte-Marguerite.

PENSEES

L'intérêt croît souvent se conduire lorsqu'il est conduit; et pendant que par son esprit il tend à un but, son cœur l'entraîne insensiblement à un autre.

Celui-là est riche qui reçoit plus qu'il ne consomme; celui-là est pauvre dont la dépense excède la recette.

L'attachement même qu'on a pour les directeurs les plus zélés et les plus parfaits doit être toujours plein de précautions.

Enfin soyez tous d'une parfaite intelligence, pleins de compassion les uns envers les autres, vous aimant fraternellement, étant miséricordieux et doux.

La Bible

L'amour est l'apanage de beaucoup; l'amitié est le privilège des âmes bien faites.

Ls. Rouzic

N'oubliez jamais qu'un chrétien doit être humble mais magnifique.

Louis Veullot

Entre le passé qui nous échappe et l'avenir que nous ignorons, il y a le présent où sont nos devoirs.

A. de Gasparin

GAGNEZ 6.00 À 10.00 PAR JOUR Gagnez tout en apprenant métier Mécanicien d'auto, de batteries, de Soudure autogène, Vulcanisateur, Barbier, Bonnes positions. Ecrivez ou venez voir. Livret d'Informations Gratuits. DOMINION TRADE SCHOOLS 1107 BLVD. ST-LAURENT, MONTREAL Bureau de placement gratuit—à travers le Canada

Pour conserver son argent

Il est bien plus difficile de conserver son argent que de le gagner. Lorsqu'on a de l'argent, on est souvent tenté de le placer au hasard, dans des entreprises ou industries dont on ignore la valeur. Et... l'on se ruine.

Bien sage est donc celui qui se renseigne avant d'agir, et qui finit par constater que le placement d'argent en première hypothèque, sur propriété de rapport, pour environ la moitié de la valeur actuelle de la propriété offerte en gage, est une opération facile à faire et rémunératrice.

L'intérêt annuel sur un prêt de ce genre est de 6 1/2 pour cent et parfois plus, payable à échéance fixe tous les six mois. Et le capital est intégralement remboursé à échéance sans aucune diminution. Votre notaire vous renseignera.

LUCIEN LIMOGES

Marchand général

Ste-Anne des Plaines

Spéciaux du 6 au 11 juillet

SUCRE	49c	MIEL PUR 2 1/2 lbs	25c
10 lbs pour		Pour	
Beau RIZ GLACE	22c	MIEL PUR 5 lbs	49c
3 lbs pour		Pour	
SAVON BARSALOU	44c	Un coupon de PRELART 2 verges 1/2	
10 morceaux pour		carreaux. Rég. \$1.13	79c
PYRAMIDES	19c	Pour	
la doz.		Un coupon de PRELART 6 verges	
HUILE D'OLIVE PURE la "Pugot"		carreaux 1/2. Rég. \$3.17	2.50
1/2 de gallon		Pour	
Pour	55c	SOUOLIERES pour dames, en kid	
RIZ PUFFE	19c	drab. Rég. \$3.00	99c
la boîte		Pour	
CAPE PRIMUS	49c	Du rayon de fantaisie pour	
la lb.		rideaux. La verge	39c
MALTED MILK	49c	COTON A TABLIERS. 36 pouces de	
la boîte pour		large. Rég. 20c.	16c
SHAMPOO PALMOLIVE	29c	Pour	
la bouteille pour		CULTIVATEURS, soyez prêts pour	
CAPSULES ORESOBINE	79c	vos foins en achetant tout d'avance,	
grosse bte. Rég. \$1. Pour		ce dont vous avez besoin: FOURCHES, POULIES, CABLE,	
Un beau SET A DEJEUNER de 23		Etc. Vous trouverez à mon magasin	
morceaux. Rég. \$2.95		un assortiment complet.	
Pour	2.29		

Ces prix sont pour du comptant seulement

DODGE

SIX AND EIGHT

ALL-AROUND QUALITY

GIVES

ALL-IMPORTANT VALUE

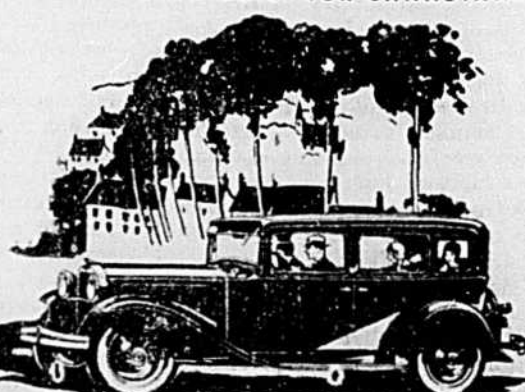
The Dodge Six and Eight offer you at moderate price the all-around excellence that is so outstanding in high-priced cars. With smooth flexible performance, safe, silent Mono-Piece Steel Bodies, weather-proof hydraulic brakes, low center of gravity and typical Dodge Dependability, the new Six and Eight are built to give a superior kind of satisfaction for a long, long time. See them and drive them.

NEW SIX . . . \$1060 TO \$1095
NEW EIGHT . . . \$1410 TO \$1455

STANDARD EIGHT MODELS ARE AVAILABLE AT PRICES SENSATIONALLY LOW.

All prices f.o.b. Windsor, Ontario, including standard factory equipment (freight and taxes extra). Six Wire Wheels at Slight Extra Cost.

Dodge Trucks . . . Every Type—Standard or Heavy Duty (1 1/2-Ton Standard Chassis only \$745)



C. A. Lorrain & Fils, Saint-Jérôme
William Grenier, sous-agent, Mont-Laurier

CHRONIQUE

L'ILE SAINTE-HELENE

—“Les chevaux de bois qui tournent à l'île Sainte-Hélène depuis plus de vingt-cinq ans cesseront tout prochainement leur course en rond. Les autorités municipales, vu l'âge avancé de ces chevaux, ont décidé de les livrer à la hache du menuisier.” — Telle est la nouvelle que nous offrait en premier un grand quotidien.

A cette lecture mon cœur fit un bond, et du fond reculé des années les souvenirs affluèrent avec ces animaux sculptés qui se composaient de tous ceux dont Buffon a parlé dans son traité d'histoire naturelle. Ils seront remplacés, mais ils tourneront encore sans se lasser pour la joie des Tout-Petits. N'est-ce pas leur lot !

Le lendemain, par une chaleur accablante, j'entrepris le pèlerinage à ce pays de mes rêves d'enfance. On s'y rendait comme il y a 20 ans, par un petit bateau-passeur qui accostait dans un bruit de ferrailles et d'amarres jetées au milieu des cris enthousiastes des jeunes excursionnistes et des groupes de famille en pique-nique, heureux de fuir le trottoir, leur seul endroit de villégiature.

Le pittoresque sauvage de l'île est demeuré intact où à peu près, en dépit du progrès, de l'électricité, (ici, il n'y en a pas.) quelques boutiques prometteuses de présents mirobolants moyennant quelques sous, et quelque peu d'habileté. Il y a bien le kiosque de la danse, ajouté au restaurant, mais c'est la seule note moderne de l'endroit, — sans doute une concession à la jeunesse éprise de jazz ?

A quelques pas plus avant, on retrouve le carrousel. Le vieux Carrousel d'antan ! L'on m'affirme ses cinquante ans d'existence. J'écoute ravie la mélodie ancienne qui se perd dans le bruit de moteur à essence. C'est le merveilleux souvenir de mon enfance qui remonte du passé, quand, au côté de mon adorable grand-mère, j'allais, fillette inconsciente et heureuse, humer l'enivrant chevauchée des “p'tits chevaux de bois”.

Ils ne sont pas modernes ceux-ci et tournent avec lenteur. Tantôt les gros lions à crinière jaune dorés les chevaux fringants gris ou noirs ou les longs chameaux à côté des énormes éléphants gris, à longue trompe; tandis qu'ils tournent au son de la Marseillaise ou des Cloches de Corneville, un vieux cheval sur le tertre s'éreinte pour faire pivoter le manège.

Tout respire un air vieillot, voire jusqu'au gardien de l'endroit qui n'est plus de prime jeunesse, et qui ajoute au pittoresque de ses explications naïves : — “Vous savez ma petite dame, on est ici comme au temps de Noé, de l'huile à lampe et pas d'électricité.” — Ça semble donc bien loin, même à un ancien, le temps de la lampe à pétrole ? C'est peut-être que, vivant de façon intense à notre époque de progrès, de radio et d'aéroplanes, le passé meurt ayant à peine vécu, même dans nos souvenirs !

Le club de natation, à l'extrémité sud de l'île, est un rendez-vous sportif, uniquement fréquenté par des hommes et des jeunes gens désireux de faire le plongeon, la course à la nage, en plus d'exercices physiques sur la pelouse. — Ici, rien de la piscine d'un parc d'amusements remplis de gens des deux sexes, dans un tohu — bohu plus que douteux. C'est la vie saine au grand jour.

Que dire du fort, des casernes, de la vieille maison de pierres solides aux meurtrières calfeutrées ? Rien, malheureusement rien. Ça ne semble pas être considéré : sujets historiques du Canada primitif, puisque tout est cadencé, verrouillé et que l'on y garde des rebus. Un grenier à vieilleries, et de quelles valeurs ! Pas un écrier pour expliquer notre glorieux passé aux touristes; pour renseigner les enfants canadiens, qui sont pour la majorité, dans l'ignorance de leur histoire nationale, de nos monuments et de la vie héroïque d'autrefois.

Nous sommes vraiment apathiques. Nous avons des élan patriotiques à époques fixes chaque année. Alors, le sang de nos ancêtres coule magnifiquement dans nos veines, sous une poussée d'enthousiasme. Et c'est dans une fête éblouissante que nous nous souvenons !

Mais eux, nos vieux monuments, vieillies reliques d'antan ne sont-ils pas le prolongement de nos vies, de celles de nos aïeux ? Dans leurs pierres sont incrustées les leçons d'histoire nationale qui seraient un poème d'inspiration pour les jeunes, fiers de se reconnaître de la même trempe que les anciens. Bref, un jour de congé à l'école pourrait s'agrémenter d'une visite dans les musées, les endroits historiques de la province, si l'on était vraiment désireux de donner une formation morale imbu du souvenir et de la bravoure des notes.

Enfin, je note au passage; loin de ma pensée l'idée de critiquer à outrance, il y a plus autorisé en la matière

A 8 1/2 hres. sonne le couvre-feu dans l'île, tous, nous devons réintégrer nos foyers par le dernier bateau qui démarre à 8.30 hres. — C'est donc à l'heure du couchant, dans un ciel d'apothéose, où se marie la pourpre au mauve des orchidées, à l'heure de cette longue extase du soleil avec la terre, qu'il couve amoureusement d'un long et dernier regard, que nous faisons la traversée d'une rive à l'autre.

Dans le port, qui s'étend à perte de vue, les grands mâts des océaniques. Un navire de guerre canadien est ancré à son quai. Des remorqueurs sillonnent le fleuve dans un tourbillon d'eau et de fumée noire. De chaque côté nous avons la perspective des points, gigantesques structures modernes; réalisation des progrès d'une grande ville prospère.

Déjà nous percevons les bruits de la cité populeuse. La chaleur augmente la fatigue du retour; nous sommes las des choses finies qui furent agréables en somme.

Là-bas, l'île s'endort dans la quiétude du soir, et dans l'obscurité qui l'enlaidit plane le mystère d'une âme qui se ferme après avoir vécu intensément.

MARISE

A Saint-Jérôme, le 7 juillet 1931.

A TRAVERS LES FAITS

On nous informe au bureau de l'Ingénieur municipal, que les plans concernant l'ouverture d'une rue sur l'ancienne ferme Desjardins sont terminés depuis quelques jours. Ces plans sont actuellement à Ottawa devant la Commission des chemins de fer qui rendra sa décision dans cette question depuis si longtemps débattue avec la Compagnie du Pacifique Canadien au sujet d'une traversée à niveau.

Les plans des canaux d'égouts du quartier Saint-Jean-Baptiste progressent rapidement, et si d'autres complications ne surviennent pas, ils seront terminés sous peu.

En réponse à une suggestion faite dans le dernier numéro du journal on nous prie d'informer le public, que si l'éclairage au poste des pompiers peut paraître insuffisant à l'heure actuelle, c'est par économie qu'il a été réduit de deux grosses lampes de nuit à une veilleuse de nuit.

En plus le fanal suspendu à la façade de l'édifice est allumé jusqu'à minuit tous les soirs.

Quant à l'éclairage sommaire des petites rues de côté, ceci demande d'être soumis au Conseil municipal, pour étude en comité privé.

Marc LEBER

“Faire sa fortune et vivre pour soi, c'est-à-dire rétrécir son cœur entre sa boutique et sa digestion.

Flanbert

AU SUJET DE LA FANFARE

Lors du passage en notre ville de la fanfare de Joliette, nous avons été à même de constater avec quel enthousiasme la foule des curieux, les enfants, tous se groupaient sur la route des musiciens, pour entendre les sons harmonieux des cuivres, ne fût-ce qu'en des marches funèbres. Qu'est-ce à dire de l'engouement général, si nous avons été privilégiés au point d'écouter l'audition d'un concert en plein air ?

Le peuple canadien est un peuple à l'oreille musicale, et nous, de Saint-Jérôme, nous ne dérogeons pas. Nous aimons la musique, nous aimerions entendre à nouveau les échos de notre fanfare jéromienne, et c'est un désir légitime, qui ne peut trouver que des adeptes fervents.

Deux arguments à l'encontre de la réalisation de ce projet me sont communiqués.

1° Nous n'avons plus de musiciens en disponibilité, ou désireux de sacrifier une soirée à l'exercice musical.

2° En ces temps de dépréciation financière, il est douteux que le peuple accepte la capitalisation d'un montant alloué aux musiciens pour se réorganiser, faire des achats de musique, ou d'instruments, voyage annuel, etc.

A ceci nous répondrons, pour le premier item, par un appel que nous faisons par l'entremise de notre journal, à tous ceux anciens ou nouveaux musiciens, qui seraient heureux de faire partie de la fanfare, de nous adresser sous pli leur nom et leur adresse, afin que nous en dressions une liste complète, que nous soumettrons au conseil municipal qui saura secondar notre effort, au moment opportun, pour le succès de cette belle cause.

Quant à la question du chômage qui entraîne le manque d'argent actuel, ça ne peut être un argument valable, car, s'il est un moment où toutes les énergies doivent se concentrer pour garder la mentalité forte et saine, c'est bien celui-ci. Et croit-on qu'en laissant les gens se démoraliser, se ronger l'esprit et le cœur dans des pensées sombres, que l'on obtiendra le but désiré. Non, cent fois non. Jamais on a vu un peuple se relever de ses ruines, de ses épreuves, en se laissant abattre.

Il faut lui créer un idéal, le mettre au-dessus de sa souffrance journalière, l'élever dans un monde d'illusion et de beauté, qui quoique momentanée, n'en est pas moins effectif. Choisissons-lui un labeur qu'il puisse aimer où il puisse rendre service, tout en lui accordant la joie d'un plaisir.

Et, malgré l'heure des privations qui s'éternisent depuis des mois; et malgré le chômage qui se généralisant de par le monde, atteint notre brave population ouvrière en plein cœur, en dépit de toute la misère qui l'empoigne, et de tout le mal qui en découle inévitablement, il faut conserver à ces êtres torturés, des intérêts qui les remue fortement; il faut réserver à leur angoisse morale un viatique qui leur exalte hors les misères de la vie journalière. Et, où trouver mieux pour conserver l'idéal, le goût du beau et du bien, qu'en saturant leurs esprits de belle et bonne musique.

“La pensée sans poésie et la vie sans infini, c'est comme un paysage sans ciel: on y étouffe”... Et sans musique: on s'étiole, languissant, avec des moments de loisirs inoccupés, remplis de choses futiles, existences chagrines et stériles qui font œuvres malsaines.

Une soirée de musique, durant les longues veillées d'hiver en province, est un délassement des plus appréciables. Une audition musicale au kiosque du parc Labelle, durant la saison estivale prochaine, serait pour toute la population une véritable fête de famille.

Quand à la Fête-Dieu la procession passera solennelle dans nos rues, nos musiciens jéromiens seront la garde d'honneur musicale, qui escortera le Christ-Roi, avec toute la pompeuse magnificence qui lui est due.

Joseph de Maistre écrivait: “Les nations ne vivent que de la quantité de divin qu'elles mènent à leurs existences”. Et c'est si vrai, qu'à l'heure actuelle, pour faire face à la peste qui poursuit l'humanité en décadence, il n'y a que la pensée de Dieu et un idéal esthétique, pour l'élever au-des-

AU CONSEIL MUNICIPAL

A la cinquième réunion régulière du Conseil Municipal de notre ville, lundi soir dernier, son honneur le maire Cherrier était au fauteuil présidentiel et les échevins étaient tous présents.

Après lecture des minutes, des deux assemblées spéciales et de la dernière réunion régulière du Conseil qui furent adoptées, on passa à l'étude des comptes courants qui furent également adoptés sur proposition de l'échevin J.-A. Lebeau, appuyé par l'échevin Chs. Aubry.

Au sujet de la fourniture de 600 tonnes de gravier pour les chemins, toutes les autres soumissions furent rejetées, à l'exception de celles de Mme H. Danis au coût de \$1.25 et de M. Bastien au coût de \$1.30. Cette question est renvoyée en comité pour décision finale, sur proposition de l'échevin Lessard appuyé par l'échevin Lacasse.

Divers achats pour le garde-magasin furent acceptés sur proposition de l'échevin Aubry, appuyé par l'échevin Brais.

L'analyse de l'eau à la station de pompage a été faite par l'entremise du bureau d'hygiène et jugée excellente.

Il est décidé sur proposition de l'échevin Brais appuyé par l'échevin Aubry de construire un trottoir à l'école Saint-Louis sur demande de la Commission scolaire.

Quant à la question d'aménager les cours des écoles en terrains de jeux et d'y mettre un gardien, la question est à l'étude et sera prise en considération au Comité.

Il y a eu en mai, six appels aux boîtes d'alarme pour deux incendies et quatre feux de cheminées.

M. W. Nantel a fait servir un protège à la ville protestant contre les travaux de chômage fait récemment dans la ville, entre autres la construction des avenues du Palais et Parent, qu'il s'objecte d'ailleurs à contribuer de son dû.

Les dépenses à la station de pom-

pas de l'ambiance funeste qui envahit toute les classes de la société. “Le troupeau désorienté suit ceux qui se mettent en avant”, disait Taine, qu'est-ce à dire si les plus affirmatifs le guident vers un intérêt captivant, qu'il envoûte et l'attire, au moment où la vie n'est pas sa plus grande passion, tant il a la haute de la ruine prochaine.

Alors réveillons nos enthousiasmes, soyons vraiment gens du Nord avec nos élan, nos énergies, notre verve ! Prenons la plume, comme les preux prenaient l'épée pour défendre la cause de “leur dame”, et signons nos titres de noblesse et d'artistes, afin que la jolie Reine du Nord s'éveille de son long sommeil léthargique aux échos mélodieux d'antan.

C. P.-L.

Nota bene: — A Lachute, il vient de se faire un mouvement vers la création d'une fanfare, et une trentaine de noms sont enregistrés. A Granby, Farham, Drummondville, Joliette, les fanfares subsistent en dépit du chômage et de la crise financière. A Saint-Félix de Valois on a ouvert une liste de souscription pour la fanfare, en voici quelques détails:

POUR LA FANFARE DE SAINT-FÉLIX DE VALOIS

AUTRES SOUSCRIPTIONS

Montant déjà publié \$545.00. — F. V. Couta, N. P., Saint-Félix, \$2.00; P. P. Martin & Cie Ltee, Montréal, \$5.00; Rév. C. Rondeau, ptre, Pont-Viau, \$2.00; Un bienfaiteur, Saint-Félix de Valois, \$2.00; Rév. Victor Bérard, ptre, Saint-Félix de Valois, \$5.00; Azellus Bergeron, Montebello, \$2.00. Montant total: \$563.00.

Et l'on va nous dire que Saint-Jérôme est incapable de réaliser ce que font d'autres petites villes, dont quelques unes de population moins élevée. Fi donc ! Argument de gens qui veulent mettre des bâtons dans les roues... Un point, c'est tout.

Que ceux qui le veulent bien, adressent leur nom et adresse, à C. P.-L. l'Avenir du Nord, Saint-Jérôme dans le cours de la semaine prochaine.

C. P.-L.

page ont été de \$791.00, et les dépenses pour les lampes dans les rues de \$38.14. Les places des cultivateurs et des marchands de fruits, au marché ont rapporté à somme de \$132.75 durant le mois de mai. La balance publique a rapporté la somme de \$44.50.

Il est décidé, sur proposition de l'échevin Brais, de continuer le posage des enseignes “d'arrêt” “stop” en d'autres rues, car il y a grande amélioration dans la circulation aux intersections des rues. A ce sujet le maire Cherrier relate un accident survenu la semaine dernière entre un auto des Etats-Unis et un jéromien, qui subit de gros dommages à son auto, mais qui lui furent immédiatement payés parce que le citoyen américain constata qu'il était dans le tort en ne lisant pas l'affiche “arrêt-stop” au coin du boulevard St-Georges. Le maire félicite le président de la voirie, de cette innovation dans nos rues, qui donne déjà des résultats aussi satisfaisants.

Pour l'information du public en général, et de ceux qui trop souvent critiquent sans raison les travaux municipaux, voici l'explication de ce qui a motivé de nouveaux travaux à l'avenue du Palais. Autrefois il y avait à cet endroit des bâtisses avec conduites d'eau en bois, il en existe d'ailleurs un peu partout dans le sous-sol de nos rues. On venait de terminer cette rue, quand l'eau commença à filtrer en face du palais de justice; on fit une excavation et l'on constata que les anciens tuyaux étaient pourris. Cette chose était difficile à prévoir, et quand on construisit une rue, l'on n'est pas supposé creuser jusqu'aux tuyaux pour vérifier à chaque fois leur état de solidité. Ceci ne fût en réalité qu'un banal accident d'acqueduc, comme il peut en survenir à d'autres endroits.

Sur ces explications du président de la voirie, a séance fut levée, le conseil devant se réunir en comité.

C. P.-L.

LES OPINIONS

LA REPARTITION DU TRAVAIL

Une meilleure répartition du travail entre les jeunes gens et les jeunes filles, dans les manufactures.

A l'heure actuelle, en effet, dans la plupart des manufactures de notre ville par exemple, près de la moitié des employés sont des jeunes filles. Un certain nombre de celles-ci viennent en aide à leurs parents, mais, pour d'autres, le plus grand nombre, ce n'est pas le cas. Ce sont des jeunes filles venant de la campagne pour la plupart et qui sont ici en pension. Elles dépendent entièrement du surplus de leur salaire en toilettes. Il y en a peut-être qui font quelques économies, mais c'est le petit nombre. Plusieurs de ces jeunes filles sont de familles riches ou à l'aise et pourraient très bien s'exempter de travailler sans en souffrir le moins du monde. Et ajoutons que quelques-unes de ces jeunes filles gagnent des salaires qui peuvent leur servir de dépenses de famille et un grand nombre de jeunes gens.

Pendant ce temps, il y a quantité de jeunes gens en âge de se préparer un avenir qui sont sans ouvrage et ne prévoient pas le jour où ils pourront en trouver.

Pour ces raisons nous croyons devoir demander à nos industriels de donner la préférence aux jeunes gens lorsqu'il leur faudra embaucher de nouveaux employés.

Cette question mériterait d'être étudiée à fond par tous ceux qui travaillent à résoudre le problème ouvrier. Il est évident que si les jeunes filles de la campagne émigraient moins vers les villes et demeuraient au foyer paternel pour se préparer, comme dans le bon vieux temps, à faire de bonnes ménagères, nous aurions bien moins de sans travail dans nos centres industriels. Si, dans nos villes, comme autrefois aussi, ne travaillaient que les jeunes filles obligées de gagner leur vie ou d'aider leur parents, nous aurions encore un bon nombre de places libres pour nos chômeurs.

Bien des jeunes gens sans ouvrage qui sont aujourd'hui des parasites et peuvent, un jour ou l'autre, poussés par la misère, devenir des criminels, pourraient se préparer à faire de bons et honnêtes pères de famille s'ils avaient la chance de se trouver

APRES L'ADIEU

Vous êtes reparti depuis une heure, à peine,
O vous qui parliez de bonheur.
Avez-vous donc changé la nature sereine
Qu'elle n'a plus de charme et n'a plus de douceur ?

Hier, c'était l'azur, la gaieté, la lumière;
Tout était bleu, tout était beau.
Avez-vous le pouvoir d'envelopper la terre
Dans la tristesse du tombeau ?

Avez-vous le pouvoir de ramener l'automne,
Et ses langoureux et ses frimas,
Que je n'aperçois plus qu'un ciel gris, monotone,
Et mes rêves morts dans mes bras ?

Dites, qu'étiez-vous donc, passant, hôte d'une heure
Qui m'avez tendrement souri ?
Etiez-vous cette brise errante qui m'effleure
Quand mon cœur a vingt ans, que le val est fleuri ?

Etiez-vous ce rayon échappé de l'aurore,
Qui parfois caresse mes doigts ?
Etiez-vous ce parfum des fleurs qui vont éclore
Lorsque le printemps passe en chantant dans les bois ?

Etiez-vous la fauvette habitant les espaces
Qui sur mon balcon vint chanter,
Ou ce murmure éteint qui monte des terrasses
Mélancolique et tendre, aux soirs lents de l'été ?

Etiez-vous, mon amour, cette étoile lointaine,
Sœur de mes rêves palpitants ?
Etiez-vous, l'écho berceur courant la plaine,
Dites-... Etiez-vous le printemps ?...

Puis vous éclairiez d'un tel rayon de vie,
Mon solitaire et noir chemin;
Puisque vous êtes l'âme où mon âme ravie
Se reposait, ainsi qu'entre votre main ma main;

Et puisque vous pouviez être le cher asile
Où mon cœur se serait blotti,
Rassuré, confiant, amoureux et tranquille,
Pourquoi donc êtes-vous parti ?

Eva SENECAI

Not. bene — Nos plus chaleureuses félicitations à Mlle Eva Sénécal (chroniqueuse féminine à “la Tribune”) qui vient d'obtenir le premier prix (\$250.00) du concours Levesque 1930, pour son roman intitulé “Dans les Ombres”.

MARISE

ELECTIONS AU “CAMP DE FER”

LE GRAND DOYEN DES POETES

Le Dr Nérée Beauchemin, une des plus belles figures canadiennes, modeste mais remarquable artisan de vers et auteur de “La Cloche de Louisbourg,” son chef-d'œuvre, et d'autres pièces qui “touchent à la grandeur,” et décédé mardi à Yamachiche, sa paroisse natale; il avait 81 ans.

DEUIL POUR LES LETTRES CANADIENNES

Nérée Beauchemin, doyen des poètes canadiens-français et l'une des gloires de sa race, s'est éteint le 30 juin en sa demeure à Yamachiche, à l'âge de 81 ans, 4 mois et 10 jours. En dépit de la renommée mondiale que lui avait apportée son volume “Floraisons Matutinales” (Trois-Rivières, 1897), il avait passé toute sa vie dans son village natal, où, méconnu, il prodiguait ses soins aux malades et aux infirmes.

On a dit de ses poèmes qu'ils étaient typiques du milieu dans lequel vivait leur auteur. Sa plus célèbre pièce, “La Cloche de Louisbourg,” était connue et citée partout dans le monde littéraire.

M. Beauchemin naquit à Yamachiche, le 20 février 1850. Ses ancêtres,

Le “Camp de Fer” a repris ses activités la semaine dernière, après dix mois de labeurs. Les membres se sont réunis et ont élu leurs officiers pour la saison 1931. Le président de 1930, M. Léandre Prévost, fut élu par acclamation, ainsi que M. Claude Michaud, secrétaire-trésorier. Trois directeurs furent ensuite élus. Ce sont: MM. René Bisson, Yvon Morinville et René Lavigne. La confiance des membres pour occuper le poste de la gérance fut accordée à M. Henri Prévost.

A la dernière réunion, le président a procédé à la nomination du conseil. La nomination a été faite comme suit:

Claude Michaud, directeur artistique; René Bisson, directeur sportif; Yvon Morinville, directeur musical; René Lavigne, directeur de la bibliothèque.

A tous, les membres souhaitent la plus cordiale bienvenue et seraient honorés d'une visite.

Le Secrétaire

“Il faut avoir le courage de réformer ses jugements quand on s'est trompé, dût-on s'humilier soi-même”.

Paul Bourget

du côté paternel, venaient de La Rochelle, et, du côté maternel, de La Flèche, en Anjou. (Sa mère était justement une Laflèche.)

Thés de Choix Culture britannique



Enveloppe hermétique, en aluminium — jamais vendu à la pesée
“Frais des Plantations”

NOMININGUE-MONT-LAURIER-MANIWAKI

VOYAGE A TRAVERS LES LAURENTIDES
VIII

La semaine dernière nous avons eu, en dernière étape, le beau village de "l'Annonciation". En continuant votre route, et à deux milles au nord de la rivière, encore un joli endroit de villégiature, vous apercevrez une nappe imposante d'eau bleue ou grise suivant la couleur du ciel. C'est le grand lac "Nominique" dont les rives se mêlent à l'horizon, se confondant avec un coloris des plus charmants par les beaux matins d'été. Ce n'est plus un lac qui s'offre à votre vue mais bien une mer intérieure. Ce lac reste, incontestablement, le plus beau des Laurentides, tant par son étendue impressionnante que par le panorama qui l'entoure et qui fascine l'imagination la moins préparée.

Le village de "NOMINIQUE" est bâti sur les bords de ce grand lac. Le climat est très salubre et c'est ce qui explique que plusieurs communautés religieuses s'y sont établies.

Le mot "NOMINIQUE" vient de la langue iroquoise, signifiant "peinture rouge". Dans les environs des lacs "NOMINIQUE", le grand et le petit, il existe une sorte de craie rouge avec laquelle les sauvages se tatouaient, et dont plusieurs habitants se servent encore aujourd'hui pour peindre leurs bâtiments.

Toute la région de "NOMINIQUE" est connue aujourd'hui dans le continent pour la chasse et la pêche. C'est depuis plus de cinquante ans que les touristes et les voyageurs affluent en tous sens ce paradis du sportman, et encore de nos jours, c'est l'endroit par excellence pour les Nemrods enthousiastes.

De "NOMINIQUE" vous avez vite fait de franchir la courte distance qui vous sépare de quatre lacs environnants et fort poissonneux: le lac "Lafayette" où s'élève le petit village de Saint-Viateur, le lac "Bourget", les lacs de "Saint-Joseph" et de "Sainte-Marie". Que ce soit aux lacs Nominique ou à ces derniers vous êtes assurés de faire une pêche

excellente de truites grises, rouges ou de brochets.

Nous pourrions en nommer une douzaine d'autres tous aussi bons, cachés dans la forêt ou trônant sur le faite des montagnes. Une excursion dans ces endroits récompense à elle seule des fatigues. Mais un véritable sportman ne craint pas la misère.

Inutile de vous dire qu'à "NOMINIQUE" vous trouvez un excellent service d'hôtellerie ainsi que des maisons de pension fort recommandables. Et partout dans les environs vous rencontrerez le confort et des distractions diverses. Si cette région se distingue surtout pour la pêche, le touriste n'y trouvera pas moins tous les amusements qui font le charme d'une villégiature: canotage, natation, yachting, tennis, etc. Dans cette partie reculée du Nord vous rencontrez les mêmes divertissements que dans les villages qui se trouvent situés plus près de Montréal, et en même temps vous jouissez de la vraie nature laurentienne et unique dans le Québec.

Le chemin de fer Pacifique Canadien passe en cet endroit et vous pouvez y parvenir par la route 11, toujours en parfait état. Le village de "NOMINIQUE" se trouve à 125 milles de Montréal et à 44 milles de Mont-Laurier.

Aux environs de "NOMINIQUE" on compte plusieurs clubs incorporés qui y possèdent des réserves. Mais il y a tellement de lacs que tous les amateurs de pêche pourront satisfaire leur sport favori.

Cette région, il y a un demi-siècle, était à peine connue des touristes. Aujourd'hui elle est parcourue par un grand nombre et il n'y a peut-être pas de lac qui ne possède sur ses bords quelques chalets d'été ou des maisons de pension ou des hôtels de première classe. Tant à cause de la belle nature qui enveloppe cette terre du nord qu'à cause des services et des avantages qu'elle offre, cette région s'est développée très rapidement et elle est connue aujourd'hui de tous

les touristes qui ambitionnent de voir le vrai nord et de vivre des jours inoubliables au milieu d'une nature sauvage, si grande dans ses tableaux changeants comme l'âme humaine, si riche dans tout ce qu'elle offre de sain, de réconfortant et de poétique.

En continuant votre route vous traversez les villages du "Lac Sagouay", de "Guénette", "Lac-aux-Ecorces", "Val-Barrette" qui sont tous des endroits charmants et où le chasseur et le pêcheur trouveront des lacs et des forêts capables de contenir leurs rêves. Et plus vous monter vers le nord et plus la nature se fait dense, poétique, profonde et profitable au point de vue de la chasse et de la pêche. C'est par excellence la terre promise.

Bientôt, que ce soit par chemin de fer ou en automobile, vous verrez la belle ville de "MONT-LAURIER", située sur le bord de la rivière du "Lièvre", tout près du rapide de l'"Original" et qui est le centre commercial et agricole le plus important du comté de Labelle. C'est en même temps le terminus du chemin de fer Pacifique Canadien.

Cette ville est située à 170 milles de Montréal et à 120 milles de Hull. Elle possède un évêché. On y trouve un collège classique et une école normale pour jeunes filles. "MONT-LAURIER" est aussi le siège du district judiciaire.

Cette ville dispose d'un service excellent d'hôtellerie qui fait honneur à ceux qui la dirigent. On est surpris de trouver là, à une telle distance de la Métropole, les mêmes commodités, les mêmes avantages et tout le confort moderne.

Au point de vue touristique, la ville de "MONT-LAURIER" est à proximité de plusieurs lacs très poissonneux et des forêts où abondent toutes sortes de gibier.

A six milles au sud de cette ville, une route vous conduit au lac des Îles. Les amateurs de pêche ne regretteront pas leur voyage au lac des "Ecorces" et au lac "Gauvin".

A vingt milles au nord de "MONT-LAURIER" se trouve le lac du "Cert", l'un des plus beaux peut-être des Laurentides dans son aspect sauvage. On peut s'y rendre en auto par une très belle route qui débouche sur le lac. Vous ne pouvez y accéder autrement sur ces trente milles de tour car les rives sont fermées par des falaises très hautes ou des rochers escarpés. Rien de plus beau peut-être dans tout le nord que de voir ce lac immense encaissé pour ainsi dire dans le roc et que dominent de splendides montagnes. Là abonde le brochet, la grise et la rouge. C'est une des plus belles excursions à faire une fois que vous êtes rendus à "MONT-LAURIER".

Mais de ces lacs, mais de cette nature vous en rencontrez partout dans les environs. Toujours plus au nord de "MONT-LAURIER" s'étend une infinité de lacs à peu près inconnus des "hommes blancs", en tous cas bien peu fréquentés. Il y a les lacs "Tapini", "d'Argent" où se trouve un club magnifique, "Brochet", "Ferme-Neuve", "Saint-Paul".

C'est vous dire combien "MONT-LAURIER" vous offre d'avantages

A TRAVERS LES DISCOURS PRONONCES AUX COMMUNES

UN BUDGET POUR LES RICHES

QUE FAIT-ON POUR LES CULTIVATEURS ?

Nous détachons ce qui suit d'un discours prononcé à la Chambre des communes, le 4 juin dernier, par M. Edouard Lacroix, député libéral de Beauce:

Pendant les quelques instants qui me sont accordés dans ce débat, je dirai qu'à mon point de vue le budget, tel qu'exposé, n'est rien autre chose que le budget d'un homme qui personnellement doit être immensement riche et qui cherche à protéger seulement la classe qui détient le capital, c'est-à-dire la classe des hommes riches, et qui oublie que la majorité de la population de ce pays, pour ne pas dire 99 p. cent, est composée d'ouvriers qui ont peine à faire vivre leurs familles. On peut appeler le budget actuel un document précieux pour l'archimillionnaire et un très pauvre document pour la classe la plus populeuse du pays. A mon avis, l'archimillionnaire canadien est protégé à outrance par ce budget. A preuve j'en analyse quelques-uns des passages.

Au point de vue du financier canadien, les avantages du nouveau budget sont les suivants:

1. La diminution de l'impôt sur le revenu qui pesait sur les épaules de l'archimillionnaire, sous le régime libéral. Il y a dans ce pays à peu près 605 sujets qui payent la taxe du revenu sur un montant de plus de \$50,000 par année. Nous en avons environ 350 qui payent la taxe sur plus de 100 mille piastres, et ce qui est le plus intéressant, c'est que nous en avons un groupe de 25 environ qui ne peuvent pas s'exempter de payer l'impôt sur un revenu d'un million et plus annuellement. C'est à ces derniers qu'on a pensé le plus et je vous le prouverai.

Sous le régime libéral, l'impôt sur le revenu qu'étaient obligés de payer ces gens dont le revenu excédait un million par année était de \$302,928 par année. Sous la loi nouvelle de la hau-

au point de vue touristique. Quand, il y a à peine quelques années, cette ville qui s'appelait autrefois "le Rapide de l'Original", n'était presque pas connue, les fervents du sport se nourrissaient de spurs de vaincre les difficultés et de découvrir de nouvelles régions giboyeuses et des coins solitaires et une nature sauvage qui le reposaient du monde et de tous ses bruits. Aujourd'hui, en 1931, toute la région de "MONT-LAURIER" est parcourue par des sportsmen braves qui ne craignent aucune fatigue afin de goûter au fruit de la grande nature; elle est le sulet poétique des rêves de tous les touristes étrangers ou québécois qui veulent connaître d'avantage nos belles Laurentides et jouir de l'existence, au moins pendant quelques jours, au milieu d'une nature exceptionnellement riche et solitaire.

A 35 milles de "MONT-LAURIER" se trouve la paroisse de "MANIWA-KI" dont la fondation remonte à 1849. C'est le terminus du Pacifique Canadien qui traverse le comté de Hull dans presque toute sa longueur.

La mission sauvage de "MANIWA-KI" portait jadis le nom de Notre-Dame-du-désert. C'est un mot algonquin signifiant "terre de Marie".

Si vous voulez vous faire une idée de ce que peut être au vingtième siècle un pays qui a gardé le véritable aspect sauvage rendez-vous à "MANIWA-KI". Ah! la belle région pour la chasse et pour la pêche! Quel repos, quelle tranquillité, quel silence parfois angoissant comme une attente, comme un rêve longtemps caressé et qui s'offre tout à coup à tous vos desirs.

A ce point de vue "MANIWA-KI" vaut d'être visité. Et il n'est rien de comparable à ce refuge solitaire, mystérieux et poétique pour terminer un voyage que nous aurions voulu plus élaboré, plus complet et au cours duquel, cela va sans dire, plusieurs beaux points nous ont échappé, mais que nous avons voulu quand même assez intéressant pour susciter le rêve et attirer vers les Laurentides les regards du touriste du voyageur ou du simple promeneur.

Dans un dernier article, vendredi prochain, nous ferons un résumé de ce voyage à travers les Laurentides en même temps que nous jetterons un coup d'oeil sur la province de Québec comme terre promise du touriste.

te protection de l'honorable ministre des Finances, elle se résumera à \$246,125 par année, soit une diminution ou une perte pour le pays de \$116,803 pour chacun de ces archimillionnaires ou un total d'au moins 3 millions de dollars que le peuple sera appelé à remplacer par d'autres impôts pour le groupe d'archimillionnaires de ce pays.

L'autre jour, l'honorable député de Berthier-Maskinongé (M. Barrette) a déclaré qu'il est orgueilleux de voir que ce pays est gouverné par un premier ministre riche de 20 millions, au lieu d'un chef libéral de 5 sous, mais un témoin désintéressé a le droit de se rappeler que l'honorable premier ministre, d'après cet honorable député, serait dans le groupe de ceux qui étaient appelés à payer l'impôt élevé sous l'ancienne loi, et à bénéficier de la réduction actuelle.

Que dire maintenant des lois de l'honorable premier ministre qui s'empressait en septembre dernier de protéger à outrance les compagnies d'huile de ce pays au détriment du consommateur canadien? Que coûte au consommateur cette hausse du tarif sur les gazolines, sur les huiles importées? J'affirme que cette taxe est la plus injuste qui pouvait être imposée au peuple canadien.

En 1929, nous avons produit dans les raffineries d'huile de ce pays 436,260,614 gallons de gazoline. Nous en avons importé dans la même année, 175,151,170 gallons; nous en avons exporté, au cours de la même année, 4,669,078 gallons; ce qui veut dire que nous avons consommé, au cours de l'année 1929, 607,103,006 gallons de gazoline. En voulant protéger sans nécessité cette industrie qui avait déjà suffisamment de protection, on fait payer au consommateur de gazoline, en ce pays, 1 cent 1/2 du gallon de plus qu'en 1929. Et on se sert du gallon américain pour percevoir les droits, ce qui veut dire une hausse de 3/10 de cent de plus par gallon, soit en tout 1 8/10 cent que la nouvelle taxe a imposée au consommateur canadien. Cela fait payer au consommateur canadien une somme de \$10,927,855 par année de plus qu'en 1929, ce qui devient un cadeau à ces compagnies, payé par le consommateur.

On vous a dit que le prix de la gazoline n'a pas monté à cause de la hausse du tarif. Manière rusée d'essayer de faire croire au peuple canadien qu'il ne paie pas plus cher lorsque la gazoline est plus taxée. Mais n'est-il pas vrai qu'aux Etats-Unis on achète la gazoline, dans le moment, au prix le plus bas qui ait existé depuis 1918? Dans ces lois, on voit encore l'administration de l'honorable premier ministre voulant protéger une compagnie dont il était le directeur en 1927, compagnie immensément riche dont la "compagnie-mère" est aux Etats-Unis, soit la Standard Oil of New York, dont l'Imperial Oil est la filiale canadienne. C'est là, je suppose, le motto de l'honorable ministre des Finances qui est le premier ministre du Canada: "Le Canada pour les Canadiens".

Dans ce budget, on semble vouloir faire croire à la population canadienne qu'on a pensé à la classe agricole. Je me demande si les cultivateurs de ma localité pensent de même. Je veux parler de la prime de remboursement sur le fret, de 5 cents par minot de blé sur tous les blés exportés. Si on veut réellement aider la population canadienne, pourquoi ne pas accorder cette contribution pour le blé et la farine consommés au pays? Le consommateur canadien ne mérite-t-il pas de payer sa farine moins cher, ou au moins au même prix qu'on la vend en Angleterre et dans les pays étrangers, en exportant notre blé à ces endroits-là? A-t-on pensé que 5 cents par boisseau pour le blé veut dire 12 cents par 100 livres pour la farine? A-t-on songé qu'à la suite de cette prime la farine se vendra plus cher au Canada qu'en Angleterre? Est-ce qu'en réalité le cultivateur de l'Ouest en aura le profit? J'en doute fort. Je crois que l'importateur sera le seul à bénéficier de cet octroi qui coûtera au pays 19 à 20 millions de dollars par année, si on se base sur la moyenne de l'exportation depuis 5 ans. Voici les chiffres que l'on trouve aux pages 640 et 641 du Livre Le Commerce du Canada, rapport de 1930: En l'année 1926, nous avons exporté 418,094,401 minots de blé; en 1927, 394,423,836 minots; en 1928, 391,695,566 minots; en 1929, 476,186,733 minots; en l'année 1930, 232,763,740 minots. Le total en cinq ans est de 1,913,164,276 minots de blé, ou une moyenne de 382,632,855 minots par année. Si vous multipliez ce chiffre par 5 cents du minot, vous trouverez que la taxe imposée aux Canadiens pour aider le cultivateur de l'Ouest se montera à \$19,131,642.76 par année.

Eh bien, monsieur le président, si le cultivateur de l'Ouest en a le profit, a-t-on pensé que pour payer ce 19 à 20 millions, le pays tout entier se trouvera à contribuer? Si l'honorable ministre des Finances a trouvé moyen de grever le budget de son administration de ce montant de 19 à 20 millions par année pour cette contribution, pourquoi n'est-il pas possible pour lui d'en faire autant pour les cultivateurs de l'est du Canada? Le cultivateur de la province de Québec, ou de la province d'Ontario, n'est pas dans une meilleure posture que celui de l'Ouest. Il n'est pas moins méritant quant aux promesses faites par le premier ministre et ses lieutenants durant la campagne électorale de 1930 sur les tribunes politiques des différentes provinces.

Je réclame pour le cultivateur de mon district et pour le cultivateur de la province de Québec en général, une contribution égale à celle donnée au cultivateur de l'Ouest, ce qui équivaudrait à une contribution de 2c. 1/2 pour chaque livre de beurre exporté et de 1c. 1/2 pour chaque livre de fromage qu'on exportera à l'avenir. En même temps, je réclame pour le cultivateur, pour le colon qui exporte du bois de pulpe aux Etats-Unis une contribution de 1/8 de la valeur de ce bois de pulpe, c'est-à-dire d'une piastre par corde, qui est égale à la contribution donnée au cultivateur de l'Ouest. Si on prend les moyens d'accorder 5c. au cultivateur de l'Ouest, sur chaque minot de blé cela veut dire 1/8 de sa valeur; car, lorsque vous déduisez les taxes de fret, les charges des éleveurs, les charges des agents, vous trouvez qu'à l'heure actuelle le blé de l'Ouest vaut 40c. le minot en grenier, chez le cultivateur. Alors, je dis que 5c. est 1/8 de la valeur du blé et je réclame pour le cultivateur de mon district, le cultivateur de la province de Québec, le cultivateur qui représentent mes amis les honorables députés conservateurs en cette Chambre, je réclame pour lui 1/8 de la valeur de ses produits. Il n'est pas moins méritant que le cultivateur de l'Ouest, et je vous démontrerai pourquoi.

Je me demande de quelle manière mes amis les honorables députés conservateurs de la province de Québec vont faire pour se justifier d'appuyer

un tel budget alors que dans leur campagne électorale de 1930, sur tous les hustings de leur comté, ils faisaient les promesses suivantes, — que nous n'avons pas oubliées:

1. Engagement de faire vendre le beurre à 50c. la livre.
2. Le règlement immédiat du chômage et l'établissement d'un salaire minimum de \$3.00 par jour.
3. La suspension immédiate de toute aide financière aux provinces de l'Ouest afin de protéger d'abord les intérêts du Québec et de l'Ontario.
4. L'engagement de faire disparaître tout obstacle à l'entrée des Canadiens aux Etats-Unis, durant les mois d'hiver.
5. L'engagement de faire réduire immédiatement les taxes des cultivateurs.
6. L'octroi immédiat par le fédéral des pensions aux vieillards.

"Faites par obéissance ce que vous ne pouvez faire par courage et par sentiment".

Bossuet

"Nul talent, nul mérite ne peuvent tenir lieu d'un bon coeur".

Mme de Genlis



Donné gratis avec le
THE ou CAFE
MIKADO

Chaque paquet de 1 lb. contient un des articles suivants en semi porcelaine:
1 tasse et une soucoupe,
1 assiette à soupe,
1 assiette à déjeuner,
8 coupes.
Meilleur que tout autre thé ou café du même prix.
GLOBE TEA Co. et Café
MONTREAL

The Eagle Lumber Co. Ltd

Marchands de Bois de Construction

Bardeaux, Pin rouge, Lattes, Moulures,
Planchers en bois franc, etc.Distributeurs de la Planche isolante
DonnaconaConstructeurs. Remise 15% en achetant
notre bois préparé spécialement pour lambris
extérieur et intérieur

Téléphone 60

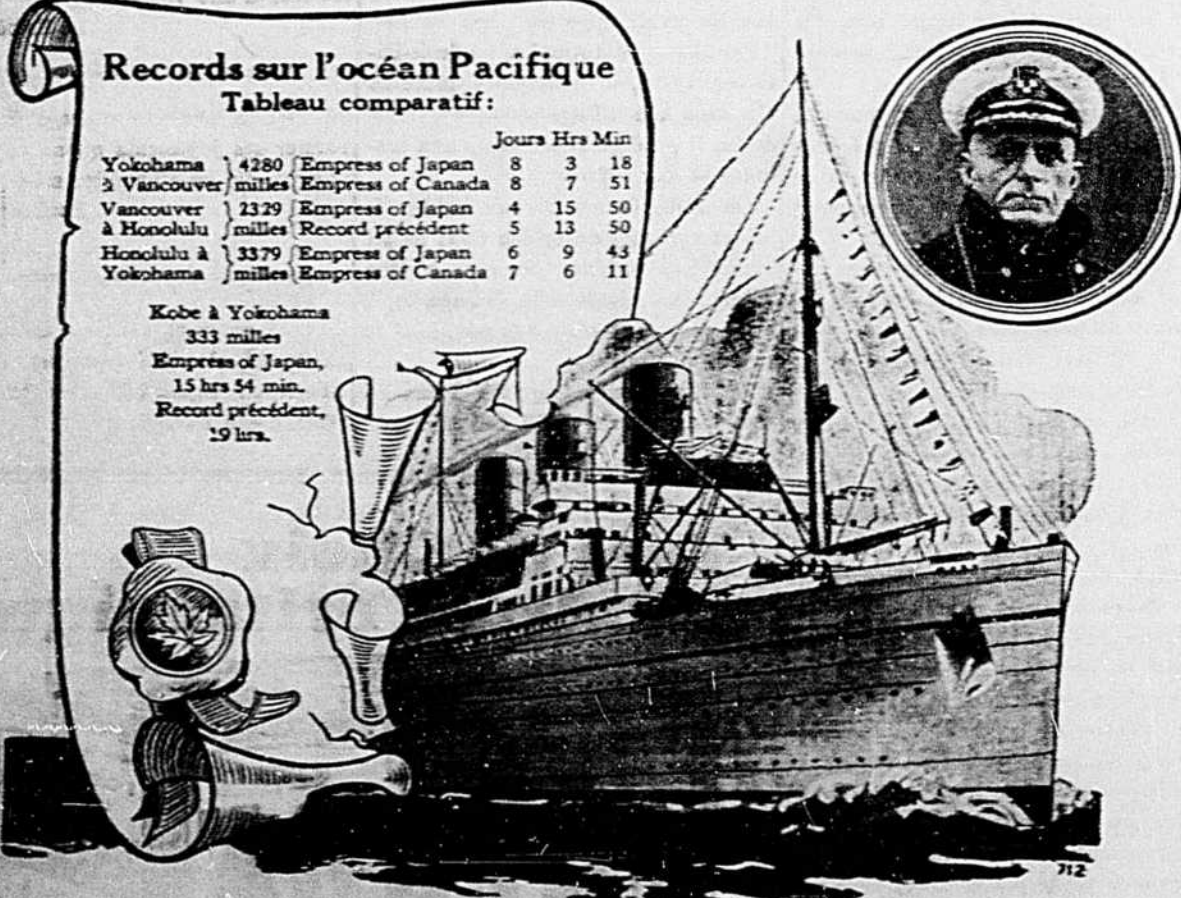
Saint-Jérôme

Roi de la vitesse sur le Pacifique

Records sur l'Océan Pacifique
Tableau comparatif:

			Jours	Hrs	Min
Yokohama	4280	Empress of Japan	8	3	18
2 Vancouver	milles	Empress of Canada	8	7	51
Vancouver	1329	Empress of Japan	4	15	50
à Honolulu	milles	Record précédent	5	13	50
Honolulu	3379	Empress of Japan	6	9	43
Yokohama	milles	Empress of Canada	7	6	11

Kobe à Yokohama
333 milles
Empress of Japan.
15 hrs 54 min.
Record précédent,
19 hrs.



Le luxueux paquebot "Empress of Japan" du Pacifique Canadien, d'un jaugeage de 26,000 tonnes, s'est d'emblée assuré le titre de roi de la vitesse et du confort sur l'Océan Pacifique, après les nombreux records qu'il a établis depuis sa mise en service sur la route orientale, l'été dernier. Lors de sa dernière traversée de Yokohama à Vancouver, soit une distance de 4,280 milles, le navire effectua le trajet en 8 jours, 3 heures et 18 minutes, réduisant ainsi son record précédent par 3 heures et 40 minutes.

Le gros navire détient de plus les records de vitesse entre Vancouver et Honolulu; Honolulu et Yokohama et Yokohama et Kobe. Ce dernier record est considéré comme le meilleur jamais établi au Japon. Le commandant de l'"Empress of Japan", le capitaine Samuel Robinson, a déclaré après son dernier voyage, que le navire possédait encore une réserve considérable de puissance et qu'il pourrait décrocher un autre record dans un avenir rapproché.

Quand tout vous invite
à l'extérieur

Le Poêle Electrique



Qui aime à rester à l'intérieur pour surveiller un poêle de cuisine, quand il y a tant de choses agréables à faire à l'extérieur sous le chaud soleil de juillet? Est-ce que vous n'avez pas déjà désiré posséder un fourneau qui pourrait faire sa cuisson seul, sans surveillance?

Il en existe. Vous n'avez qu'à acheter un poêle électrique. Vous n'avez qu'à fixer les contrôles — une opération qui n'est pas plus compliquée que de régler un réveil-matin. Vos mets sont cuits à point, prêts à servir à votre retour. Que pourriez-vous désirer de plus commode et de plus agréable?

La cuisine à l'électricité présente aussi d'autres caractéristiques qui vous intéresseront sûrement. Passez nous voir et nous vous les expliquerons.



GATINEAU
POWER COMPANY

L'AIDE DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL AU SUJET DE TUBERCULOSE BOVINE

ENCOURAGEMENT AUX CULTIVATEURS DESIREUX DE REMPLACER LEUR BETAIL TUBERCULEUX PAR DES ANIMAUX SAINS ET DE BONNE QUALITE.

Le ministère provincial de l'agriculture vient de publier la circulaire No 20, dans laquelle sont exposées les conditions moyennant lesquelles les cultivateurs, ayant subi des pertes d'animaux par tuberculose, pourront être aidés pour se racheter des animaux. Cette circulaire se lit comme suit:

La tuberculose bovine cause chaque année des pertes considérables dans nos troupeaux laitiers. Il est de plus admis que les germes de cette maladie peuvent se transmettre aux êtres humains et devenir un dangereux facteur de contamination chez ces derniers. L'épave à la tuberculine, suivie de l'abatage des sujets réacteurs, offre le moyen le plus efficace de constater et d'enrayer cette maladie. En considération de ces faits, l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'agriculture, désire offrir aux cultivateurs qui voudront bien coopérer avec le ministère de l'agriculture de Québec, dans un travail d'éradication de la tuberculose et de reconstitution des troupeaux, des avantages spéciaux sous forme de compensation-argent pour tout animal réacteur abattu et remplacé, tel que stipulé ci-après:

DANS LES DISTRICTS ETABLIS EN ZONES TUBERCULEUSES

(D'après le système fédéral)

Aux cultivateurs situés dans une zone tuberculine, le ministère de l'agriculture de Québec donne une compensation-argent de 25 pour cent du montant de l'évaluation faite par les vétérinaires officiels, pour tout animal déclaré réacteur et abattu sous la surveillance et d'après les règlements de la division de l'hygiène des animaux du ministère fédéral de l'agriculture.

Cette compensation devra toutefois être employée, par le cultivateur qui en est le bénéficiaire, pour l'achat d'animaux de remplacement. Elle constitue donc un encouragement à l'achat de bétail sain et de bonne qualité devant remplacer celui abattu pour cause de tuberculose. Les cultivateurs qui voudront bénéficier de cette compensation devront acheter, dans les limites de la province de Québec, du bétail de qualité approuvée par l'agronome, pour une valeur au moins égale à celle de l'évaluation officielle des animaux abattus. Ces animaux de remplacement doivent être exempts de tuberculose et satisfaire, à ce sujet, aux exigences des règlements fédéraux s'appliquant aux troupeaux concernés.

TROUPEAUX SOUS ACCREDITATION FEDERALE, EN DEHORS DES ZONES

Aux cultivateurs situés en dehors des zones tuberculinees mais dont les troupeaux sont sous le système dit d'accréditation fédérale, le ministère provincial de l'agriculture offre les mêmes avantages qu'aux cultivateurs des zones tuberculinees. Les règlements à suivre et les conditions à remplir sont aussi les mêmes.

TROUPEAUX SOUS SYSTEME DE SURVEILLANCE FEDERALE

(Tous les cultivateurs peuvent participer aux avantages de ce système).

A tous les cultivateurs qui placeront leur troupeau sous le système dit de surveillance fédérale, tel qu'établi par la division de l'hygiène des animaux du ministère fédéral de l'agriculture, le ministère de Québec verse une compensation-argent, pour les sujets trouvés tuberculeux et abattus conformément aux règlements de ce système. Cette compensation s'établit comme suit:

- a) Animaux de race pure, enregistrés, âgés de 2 ans et plus \$30.00
- b) Animaux de race pure, enregistrés, âgés de moins de deux ans \$20.00
- c) Animaux croisés, âgés de 2 ans et plus \$15.00
- d) Animaux croisés, âgés de moins de 2 ans \$10.00

Tous les cultivateurs qui désirent bénéficier de cet avantage doivent toutefois acheter les animaux de remplacement dans la province de Québec et pour le plein montant de la compensation à laquelle ils ont droit. Ces animaux de remplacement devront, au point de vue de santé, sa-

CONSEILS PRATIQUES

POUR FAIRE DISPARAITRE LES TACHES DE SUEUR

Pour faire disparaître les taches de sueur sur la laine ou la soie, on les humecte avec de l'eau chaude contenant quelques gouttes d'alcali (ammoniaque liquide); on les éponge ensuite avec un tampon trempé dans l'eau claire; puis on repasse l'étoffe à l'endroit avant qu'elle ne soit tout à fait sèche.

COMMENT RAVIVER LES ETOFFES ETEINTES

Si la couleur a été attaquée par des acides faibles, tels que jus de fruits, vinaigre, orange, citron, imbibez la tache avec de l'ammoniaque étendue de dix fois son volume d'eau environ, en vous servant d'un linge fin que vous appliquerez à plusieurs reprises jusqu'à saturation de l'acide, c'est-à-dire jusqu'à ce que la couleur soit ravivée.

Pour les teintes affaiblies par le temps, ou par une opération maladroite destinée à faire disparaître une tache, imbibez, à plusieurs reprises, avec un tampon de linge fin chargé de chloroforme. VOUS POURREZ VERSER... de l'eau bouillante dans un verre, même fragile, si vous avez la précaution d'y déposer avant quelques gouttes d'eau chaude et une cuillère de métal.

MOYEN DE FAIRE CUIRE LES OEUF A LA COQUE

Mettre dans une casserole autant de verres d'eau qu'il y a d'œufs à faire cuire; porter à l'ébullition. Quand l'eau bout, on y plonge les œufs et on la retire du feu sans mettre de couvercle. On sert les œufs

claration de la division de l'hygiène des animaux du ministère fédéral de l'agriculture, à l'effet que les propriétaires concernés ont satisfait aux exigences établies en ce qui concerne l'épreuve, l'abatage des réacteurs et le respect des engagements.

Les cultivateurs qui désireront faire faire l'épreuve à la tuberculine de leurs troupeaux en se prévalant des avantages ci-avant énumérés, voudront bien adresser leur application de toute correspondance à la Section de médecine-vétérinaire, Service de l'industrie animale, Ministère de l'Agriculture, Québec.

J.-Antonio GRENIER,
Sous-ministre de l'agriculture, Québec.

Le 1er juillet 1931.

quelques minutes après, huit ou dix, à son gré.

DEUX RECETTES CONTRE LES MOUSTIQUES

Prenez un morceau de camphre de la grosseur d'une noix et faites-le consumer sur une plaque de fer chaude, mais en ayant soin qu'il ne brûle pas. Les vapeurs remplissent la pièce et chassent les moustiques qui ne reviennent pas, même si la fenêtre est ouverte.

2° Prenez une plante de ricin que vous placez à proximité de votre chambre, et vous ne serez plus incommodé par ces désagréables insectes. Vous trouverez les graines de ricin chez les marchands de graines; c'est une plante qu'il faut enlever l'hiver, elle craint les gelées.

SURETE AVANT TOUT

Ne pas verser d'eau sur la graisse qui brûle.

Ne pas jeter de sucre sur le feu.

Ne pas remplir les lampes à la noirceur ou allumées.

Ne pas allumer le feu avec du pétrole.

Ne pas garder d'allumettes à portée des enfants.

Si la graisse prend feu, y jeter farine, sel, poudre à pâte ou sable.

Si une lampe prend feu, la lancer dehors, couvrir d'un tapis, ou y jeter du sel, de la poudre à pâte ou du sable.

Si la cheminée prend feu, y brûler du sel ou du soufre dans le foyer; jeter du sable par le haut.

Dans une garde-robe, battre le feu avec un balais et de l'eau.

Si le lit prend feu, pousser le matelas sur le plancher, et battre avec des balais mouillés.

Si les rideaux prennent feu, ne pas essayer de les descendre; ôter les objets proches et se servir de balais mouillés pour étouffer les parties en feu quand elles tombent.

Ceux qui savent nager, comme ceux qui ne le savent pas, feront bien d'observer les précautions suivantes:

Si on ne sait pas nager, ne jamais marcher dans l'eau à moins d'en connaître la profondeur et toujours éviter d'y marcher seul ou là où le courant est rapide.

Ne pas aller canoter sans être accompagné d'un bon nageur d'expérience.

Si on sait nager, ne jamais tenter de longues nages de bonne heure dans la saison. Attendre qu'on soit en bonne condition.

Ne pas nager l'estomac plein, mais attendre au moins deux heures après avoir mangé.

Ne pas nager si on est surchauffé ou jusqu'à épuisement.

Ne jamais crier au secours par

RECETTES CULINAIRE

EPINARDS AUX OEUF

2 lbs d'épinards, 3 c. à table de beurre, 2 c. à table de bouillon, 1 tasse de bouillon, Oeufs, sel et poivre.

Méthode de préparation: — Laver les épinards à grande eau, les faire cuire jusqu'à ce qu'ils soient tendres, les retirer, les refroidir, les presser, puis les hacher finement sur une planche, ensuite les faire revenir dans le beurre en ajoutant le bouillon. Assaisonner et servir sur un plat. Décorer d'œufs cuits durs.

Queues d'épinards. — Elles peuvent très bien être employées, après les avoir fait cuire dans l'eau des feuilles, comme des haricots sautés au beurre avec un peu d'oignons. L'analogie de goût avec les haricots est frappante.

Petits pois à la française. — Achevetez 2 livres de petits pois dans leurs cosques pour quatre personnes; évitez de les écosser trop d'avance. Mettez les pois dans une casserole avec un morceau de beurre, un verre d'eau froide, un bouquet d'oignons verts et de persil, du sel et un morceau de sucre. Couvrez et cuisez dix minutes à feu vif; retirez sur un feu plus doux et laissez mijoter le temps nécessaire à leur cuisson.

Retirez du feu et liez dans le légumier d'un morceau de beurre fin.

Petits pois à la parisienne. — Mettez les petits pois dans une casserole avec de l'eau, un cœur de laitue, deux oignons blancs. Quand ils sont cuits, égouttez-les et remettez-les au feu pour y mijoter doucement quelques instants avec un gros morceau de beurre, du sel, du poivre et une cuillerée à bouche de sucre en poudre.

Petits pois à la Lorraine. — Mettez dans une casserole, 1 livre 1/2 de petits pois, une noix de beurre et 3 onces 1/4 de lard de poitrine coupé en gros lardons. Ajoutez une laitue, deux oignons, un bouquet de persil et mouillez avec un demi-décalitre d'eau.

Couvrez la casserole et faites bouillir pendant une demi-heure. Ajoutez de l'eau tiède si c'est nécessaire pendant la cuisson.

Déliiez dans un bol un morceau de beurre et une cuillerée de farine maniez bien le tout et versez avec le jus des pois et mettez bouillir cinq minutes le tout ensemble. Vous pouvez ensuite lier d'un jaune d'œuf dans

plaisir. On pourrait parfois en avoir besoin et ne pas en avoir.

Ne pas aller se baigner tout fin seul.

MICHELLE

le légumier, mais ce n'est pas indispensable.

Pommes meringuées. — Epluchez les pommes et faites-les cuire entières dans un sirop léger et vanillé. Egouttez les pommes et dressez-les sur un plat rond. Fouettez en neige des blancs d'œufs auxquels vous aurez incorporé du sucre. Recouvrez les pommes avec cette neige et faites dorer au four.

J.

THEATRE GEORGES

SAINTE-THERESE

Jusqu'à samedi: "La Cabine de l'oncle Tom" — Comédie — Vaudeville. — Un beau programme silencieux.

Dimanche, lundi et mardi: "Show Boat" avec Laura Laplante et une troupe d'étoiles. Un grand film musical. — Comédie — Cartoon et autres sujets.

POUR VOS VACANCES

Aimeriez-vous à recevoir une cinquantaine de divers morceaux de musique (chant, piano, violon, etc.) contenus dans 12 différents numéros du "Passe-Temps"? Si oui, envoyez 50c. à l'adresse suivante: Le Passe-Temps, 20, rue Craig Est, Montréal.

L'énergie est la vertu la plus nécessaire pour faire son chemin dans le monde.

Ennerson

L'homme qui chaque jour s'interroge sans faiblesse sur lui-même et se juge avec sévérité devient rapidement meilleur.

François Coppée

Nous accordons plus volontiers notre pitié que notre estime.

X. de Maistre

Ne faites jamais couler les larmes: Dieu les compte.

Mme de Lambert

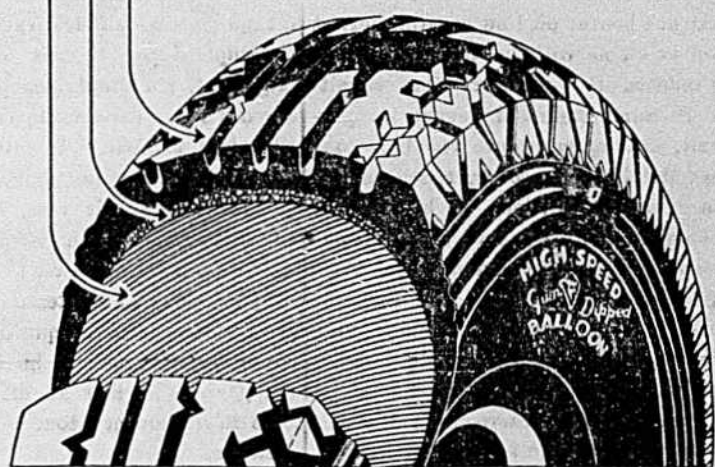
TROIS BONNES RAISONS POUR ACHETER LES

Pneus Firestone HI-SPEED

1 La structure cordée imbibée de caoutchouc donne de 25 à 40% de plus longue durée.

2 Le Nouveau Double-Brisant-Cordé donne une plus grande protection contre les éclatements et les crevaisons.

3 La semelle scientifiquement dessinée donne une plus grande sûreté, une plus grande souplesse et un plus long millage.



Les pneus Hi-Speed ne coûtent pas plus cher que les pneus ordinaires. Achetez aujourd'hui même votre nécessaire de pneus. Voyez le plus proche marchand FIRESTONE. Il vous servira mieux que quiconque et vous fera économiser.

Vendus à St-Jérôme par Garage Central, (Paul Granger, prop.) et René Toupin



Au Consommateur Soucieux de

QUALITÉ

nous conseillons d'acheter

LE "GINGER ALE" SEC DE Gurd

"Breuvage Classique", en bouteilles de 6, 12, 19 et 30 onces

LE "GINGER ALE" SUCRÉ DE Gurd

"Standard" depuis 63 ans

("Apple Flavored Nectar") LE CIDRE DE Gurd

"Bouquet Surfin"

L'EAU DE SELTZ DE Gurd

"Produit de Premier Ordre"

LA CALEDONIA DE Gurd

"Eau Minérale Exquise"

LE "KOLA DRY" DE Gurd

"Délicieux—Désaltérant"

LA BIÈRE DE GINGEMBRE DE Gurd

(Flacons de Grès ou Bouteilles de Verre)

"Le Breuvage Parfait"

LE "SMACK-O" DE Gurd

Le nouveau breuvage! "Très Fin—Très Piquant"

Ces huit breuvages sont les plus recherchés des produits Gurd—c'est une série de haute qualité qui flatte les palais les plus difficiles. Les magasins où on les vend se classent — tout naturellement — au premier rang.

CHARLES GURD & CO., LIMITED

MANUFACTURERS

WHOLESALE

EXPORTERS

206F

Le Coin de Celiber

UNE LARME, ET PUIS...

Dédié à qui de droit.

Une larme, et puis on s'en va... C'est un peu toute la vie qui se résume dans ces mots qu'un soir de juin dernier, Paul Durand se répétait à lui-même en s'engageant sur le pont de la Reine, à Saint-Jérôme. Il marchait à pas lents, la tête nue, grillant une cigarette, et quand il fut à l'extrémité nord du pont, il scruta d'un regard prompt la rue tout à coup déserte, et d'un bond sauta la clôture et disparut dans l'ombre. Personne ne l'avait vu.

Il s'avancait maintenant dans ce loupin de terre où jamais personne ne va, pas même les enfants pour jouer, à cause des broussailles et des herbes folles. Résolument, il écartait les joncs, foula le pied de vieux ustensiles de cuisine, vestiges d'une gourmandise défunte, les bouteilles vides, servantes de l'ivrognerie, des déchets déposés par on ne sait qui, et se trouvait respirant, sur les rives de la Rivière du Nord qui à ses pieds s'endormait, déchirée ça et là par des traînées de lumière.

La nuit était complète. La journée avait été torride. La brise maintenant soufflait un peu dans les arbres et sur les longues herbes qui avec amour se taquinaient entre elles. Au firmament, une à une, s'allumaient les étoiles, comme s'il y avait eu là-haut un beau mystérieux qui prenait soin d'allumer les reverberes du ciel.

De la rue, venaient des rires joyeux, des cris d'enfants insouciant, une chanson exquise, et lui, assis sur une pierre, regardait couler l'onde. Regardait-il encore? Car il est des heures où l'on regarde devant soi et où ne voit que du vague et de l'indécis. Il voyait... Que voyait-il? Sur l'onde qui devant lui passait, sa vie, sa propre vie dans tous ses détails. Son cœur, triste comme la mort, battait sur de bien gros chagrins. Il lui semblait que le firmament était sombre. La nuit qui l'enveloppait, enveloppait sa douleur, une de ces douleurs morales si cuisantes à porter. Il y avait quelque chose de formidable qui pesait sur lui et l'étouffait. Il se cramponnait désespérément, comme le nageur fatigué qui sent, s'il ne se raidit pas, qu'il va s'engloutir. Il n'agissait contre ce désespoir qui noyait ses activités, son ambition, son énergie. Et plus il tentait de lutter, plus il sentait entrer dans son âme le découragement qui tue.

Et pourtant, il n'avait que vingt-cinq ans. Vingt-cinq ans! Age idéal où se dessine la véritable vie, où l'homme quitte les sentiers fleuris de l'insouciance pour affronter la pente raide de l'existence, âge touchant où le cœur aspire à aimer et à poser au fond de son cœur un peu de ce bleu qui décore le firmament quand il est content. Sa jeunesse n'avait été qu'un long tissu de

plaisirs, de joies. A vingt ans, inno-
cennement, il avait brodé ses premières
amours... et les avait conservées.
Cette jeune demoiselle, un bijou, il
l'aimait comme un fou. Il l'aimait à
ce point qu'elle remplissait sa vie,
et qu'il n'attendait plus rien de l'ex-
istence, possédant par elle le bonheur.
Il rêvait d'un foyer, et ce n'était
que pour réaliser ce rêve en lequel
fermement il croyait, qu'il se dépen-
sait sans relâche. Un début d'existence
tourmentée, des responsabilités,
des obligations d'une primordiale im-
portance avaient à sa physiologie
célébré à vingt-deux ans ce reflet de
printemps propre à la jeunesse. Par
contre, sa figure reflétait l'assurance,
le courage et la détermination. Il
voulait vivre, chose rare dans ce siècle
en agonie. Vouloir vivre, c'est-à-
dire s'essayer tous les jours à faire
une oeuvre utile, s'exercer à surmonter
les mauvais moments de l'existence,
tendre à toujours plus haut, aspirer
à l'idéal véritable qui apaise
et satisfait. On pouvait lire dans sa
figure comme en un livre ouvert, car
tous les sentiments humains s'y ré-
flétaient, distincts et nets. Le front
large et creusé du milieu accusait un
formidable travail de pensée. Les
yeux, d'un bleu rare, trahissaient
tour-à-tour, l'être passionné et l'être
énergique. Il avait dû essayer quel-
ques orages, car sa bouche par ins-
tants, se faisait railleuse. Il plaisait;
c'est tout résumer. Réserve et délice,
il dédaignait le bruit, les propos lé-
gers, les cris trop bruyants; il était,
avouons-le, un de ces êtres qui trop
raffinés par nature, ont soif de quel-
que chose d'immatériel et qui croient
sans cesse aux illusions.

Il aimait la vie à la manière des
enfants qui aiment leurs jouets. Un
beau soleil le faisait sourire. On eût
dit qu'il subissait les variations de la
température. Il riait souvent et
largement. Un simple coup de vent
sur des rêves caressés le faisait hor-
riblement souffrir. Il fallait qu'un
jour, lui qui aspirait à l'amour, lui
qui rêvait d'avenir rose, il fallait
qu'un jour une circonstance imprévue
lui cassât les deux ailes, le jetant dé-
semparé dans la tristesse noire. Il
avait oublié, le petit, que demain est
un mystère, et que le bonheur perd
son parfum du soir au matin, eût-il
dans le firmament tout un million
d'étoiles.

De quoi demain sera-t-il fait? Le
sait-on? Qui peut le scruter ce demain
dont sans cesse nous désirons la ve-
nue, sans penser qu'ainsi s'allonge
la vie et s'approche la fin. Demain,
c'est l'inextinguible chose! Aujourd'hui
c'est le calme, demain c'est l'orage;
aujourd'hui c'est le sourire, demain
c'est la larme; aujourd'hui
c'est le bonheur, demain c'est le dé-
sespoir; aujourd'hui, c'est le bienfait
donné, demain c'est l'ingratitude re-
çue; aujourd'hui c'est le succès, de-
main c'est le revers.

Et c'est ce demain qui brisait Paul
Durand. Il le voyait déjà, le subissant.
Il le sentait peser lourdement sur ses
épaules comme une énorme pierre. Il

lui apparaissait sombre tel un ciel
couleur d'encre, et pourtant, il ne
pouvait se convaincre que le lende-
main il devrait dire adieu à sa posi-
tion que depuis cinq ans ils avait ma-
gistralement remplie. S'en aller com-
me ça, sans commentaires, des larmes
dans les yeux, subissant le sort. Que
dirait Suzanne! Les rêves tissés en-
semble: alléluia?... Plus rien...
S'en aller....

S'en aller! Ce mot, il le répétait une
dizaine de fois avec un sanglot dans
la voix. S'en aller... Pensez donc!

C'est à ces heures qu'on refait sa
vie. Les souvenirs alors se font pres-
sants: ils viennent se classer les uns
après les autres par ordre de dates, et
on les étudie, on les scrute, on les
voit, on les apprécie. Ça fait mal au
cœur parfois, mais un cœur, c'est
fait pour souffrir. Pauvres souvenirs,
que vous faites du bobo souvent!
Vous soulevez le voile d'hier, vous
ouvrez les plaies, vous vous présen-
tez, alors que nous pleurons, les mi-
nutes joyeuses de jadis comme pour
nous faire souffrir....

Paul Durand souffrait, ça se com-
prend. Cinq ans durant, à une oeuvre
qui n'était pas la sienne il avait don-
né son cœur et toute son énergie. Il
avait lutté pour cette oeuvre avec
autant d'acharnement que si elle eût
été sa propre oeuvre. Il luttait en dé-
sespoir. Son compagnon de travail
compta sur lui, la nuit comme le jour.
Que de fois ensemble, découragés, ils
pensaient avec angoisse au lende-
main! La nuit s'écoulait, le soleil
revenait, et tous deux reprenaient la
bataille qu'ils recommençaient le lende-
main. Cela dura trois années.

Mais pour atteindre le succès, que
de sacrifices, que de chagrins intimes,
que d'efforts soutenus! Il n'y avait
pas que les obstacles qui se dressaient
sur la route... Il y avait la ruse,
l'hypocrisie, la critique malhon-
nête et sournoise, les petits moyens
qu'emploient ceux qui fuient le so-
leil et qui se cachent dans l'ombre
pour cracher leur venin. Mais, fier, il
passa, le front haut et les mains net-
tes, sans entendre l'adversaire, sans
regret d'hier....

Et c'est à cela que pensait Paul Du-
rand. Noblement, il a fait son devoir.
Mais partir, c'est mourir un peu. Et
pour lui, partir, c'était un peu plus
que la mort. Mourir à sa vie, à son
idéal, peut-être à ses rêves d'amour.
Quitter ce bureau où tant d'années il
a travaillé, ce vieux pupitre, témoin
assidu de combien de labeurs, ce
clavignage ami sincère et loyal, ces
gravures que lui-même il a accolé aux
murs blanches, et ces machines qui tout
le jour vont leur train continu, ser-
vantes consciencieuses et jamais infidèles.
On se fait à certains coins, on s'adapte
à certains milieux, on s'attache à
la fois, au bois, à la machine, à une
foule de riens. Il en faut si peu pour
que le cœur de l'homme s'enrage.
Et là, quel chagrin! n'éprouve-t-on
pas à s'éloigner des choses qui ont
fait partie de notre existence et l'ont
égayée. C'est l'âme des choses que
les humains ne comprennent pas as-
sez, mais que sentent ceux-là qui sont
tendres, délicats, sensibles.

Pour écartiser les douleurs, il n'y
a que l'oubli. L'oubli vient vite: Dieu
n'a pas voulu que la douleur soit tou-
jours aussi cruelle, et il a créé cet
outil si bienfaisant.... On oublie
tout, chagrins comme joies, et quand
ils sont vécus et que dans le passé on
les regarde, y fait-on une différence?
Pour apaiser le cœur qui souffre, il
n'y a qu'une amie: la nature. Vous
qui souffrez, allez lentement vous as-
seoir quelque part, sur le bord d'un
lac, éloigné de tous, seul avec vous-
même... Là, écoutez. Il y a la vague
qui vous parle. Vous entendez des oi-
seaux qui causent entre eux. C'est
un brin de brise qui caresse les feuil-
les palpitantes ou un petit insecte
qui dans l'herbe s'en donne à cœur
joie. Le soir, c'est une étoile qui vous
sourit, des ailes bleues dont vous en-
tendez le bruit, qui battent près de
vous. C'est une chanson qui vient,
apportée par le vent. C'est le grelot
d'une vache qui tinte tout là-bas. Et
vous êtes là, vous pleurez, vous gé-
missez, et tout à coup, vos larmes se
sèchent. Un rayon d'espoir vient de
glisser en vous....

Vers minuit, il sortit de sa retrai-
te. Il regarda le ciel pour la seconde
fois. Des éclairs sillonnaient le ciel
vers le nord-est. La brise sentait l'o-
range. A pas mesurés, il se mit à su-
ivre la rue Labelle dans la direction
du nord. La rue était déserte. Seul,
un constable se tenait debout devant
le restaurant Limoges, tel un pieu.
Il traversa le parc et s'arrêta. Il
haussa les épaules nous ne savons
pourquoi et se remit en marche. Une
larme roula le long de ses joues et
tomba sur le trottoir. Il marcha plus
rapidement, puis en coup de vent en-
tra dans une rue transversale presque noi-
re. Il respira largement: il était plus

à son aise dans cette obscurité que
sous la leur bruyante des reverberes.
Il marchait maintenant comme marchent
les vieux qui traînent leurs an-
nées.

Une larme et puis, on s'en va....
C'est presque toujours ainsi qu'on
marche dans la vie, et c'est toujours
de cette façon qu'on quitte l'existence.
Une larme de regret, larme amère
qui tombe sur la joue, puis roule,
descend jusqu'au bout des lèvres et
que parfois en goûte et trouve amère.
Une larme sur ce qui meurt, car
ce qu'on quitte et qui nous regarde
partir: et puis on s'en va....

Il tonna bientôt. Des éclairs déchirèrent
le firmament. Cette colère des
éléments apaisa son âme en colère
elle aussi contre les faits. Il entra
chez lui et se promena de long en large.
Il pensa. Son cœur s'était épanché.
Trop plein, il avait débordé. Il
raisonnait maintenant.

— "Le hasard me frappe, disait-il.
Pourquoi me révolter? J'ai fait mon
devoir. Quels regrets dois-je? Je
dois partir. Je le sens, ça ne va plus.
D'autres me remplaceront... Feront-ils
aussi bien...? Se lasseront-ils? L'avenir
le dira... Qu'importe que tu partes,
mon vieux, si de loin tu peux sourire
sachant que par ton sacrifice, le soleil
luit sur ton oeuvre de jadis....

Et puis, il dit à voix haute, comme
s'il eût parlé à quelqu'un qui se trou-
vait dans le même local, à quelqu'un
qui aurait eu de la peine:

— Ce n'est rien ça, mon vieux....
C'est un bobo léger, mon petit.... Re-
commence donc ailleurs!

Lionel BERTRAND

NOUVELLES DE SAINT-ADELE

— Un accident d'auto qui a failli
coûter la vie à plusieurs passagers est
survenu dimanche soir dernier à Ste-
Adèle en bas, à l'intersection de la
route 11 et de la route Sainte-Adèle-
Sainte-Marguerite. C'est un coin fort
dangereux et il paraît même extraor-
dinaire que les accidents ne soient
pas plus nombreux ni plus graves à
cet endroit. Le conseil devrait s'a-
dresser au département de la voirie et
trouver le moyen d'améliorer cet état
de choses qui ne peut durer, soit en
plaçant un sémaphore ou un agent de
la circulation.

— Nous sommes en pleine saison de
villégiature et en fin de semaine nous
avons eu beaucoup de touristes. La
plupart des hôtels et des maisons de
pension regorgaient de visiteurs.

A l'hôtel Granger nous avons relevé
les noms suivants: Mme Robert Scott
et sa fille Josephine de Toronto, Mme
Alex Rowan de Montréal, M. Rand-
all Muir de New-York, M. et Mme
G.-A. Muir, M. Labelle, M. et Mme
Alex Muir, Mlle G. Cousins, Mlle
Mondou, tous de Montréal et Mlle C.
Muir de Long Island.

A la Maison Blanche étaient de
passage ou inscrits pour une vacan-
ce MM. Phil. Côté, journaliste fort con-
nu et admirateur passionné des Lau-
rentides, Roméo Godin, C. Chartrand,
E. Saint-Arnaud, J.-R. Playfair, S.-R.
Hastings, J.-B. Fraser, tous de Mon-
tréal et M. et Mme Elot Benoit, M. et
Mme E. Dansereau de Montréal éga-
lement.

A la Pension Lefleur: le Dr Con-
rad Archambault, Mme Archambault,
M. et Mme Emilie Gagné, M. et Mme
Chéri Gagné, M. Lucien Brunet, Mme
Gour et sa fille, les demoiselles David
de Notre-Dame de Grâce, Mme War-
ton et sa famille, M. P. Lefebvre, M.
E. Lecourt, Mlle Marie Forget, les
demoiselles Mackay, Mme Langlois
et sa fille, Mlle Liliann Paiement,
tous de Montréal.

A la pension Ducharme nous avons
vu les mêmes noms que la semaine
dernière étant donné que ces touris-
tes doivent passer quelques semaines
à cet endroit idéal et fort recherché
de tous les touristes.

— Dimanche dernier avait lieu une
partie de base-ball entre Sainte-Adèle
et les visiteurs. Ces derniers furent
défaits par un score de 17 à 13. Mal-
gré que le score soit un peu élevé la
joute ne manqua pas d'intérêt et les
deux batteries firent quasi des mer-
veilles, tenant la foule nombreuse
sous l'empire d'un intérêt palpitant.
De l'avis de plusieurs, Sainte-Adèle
posséderait un bon club si les joueurs
pratiquaient davantage et s'ils écou-
taient les conseils d'un bon capitaine.
Presque sans pratique et avec Beau-
champ comme lanceur notre club a
montré une grande habileté et a po-
pularisé pour ainsi dire le jeu du ba-
se-ball ici. M. Marc Rolland qui a
joué jadis pour les meilleurs clubs de
la province était le receveur du club

SHAWBRIDGE

— M. et Mme Joseph Houle et
Mlle Adrienne Gauthier étaient à
Sainte-Thérèse, dimanche, en visite
chez M. Napoléon Gauthier.

— M. Raoul Gauthier de Montréal,
est actuellement chez M. Jos. Houle
pour y passer l'été.

— Dimanche dernier, M. Gérard
Ladouceur était en promenade à Ste-
Agathe dans sa famille.

— MM. Jos. Cloutier et Aldéma
Ladouceur de Sainte-Agathe, après
avoir été à Saint-Jérôme en voyage
d'affaires se sont arrêtés à Shawbridge
chez M. Charles Giroux.

— M. et Mme Henri Marier et M.
et Mme Henri Renaud sont allés pas-
ser la fin de semaine chez M. Pierre
Simard au lac Ouareau, près de St-
Dovet.

— Mlle Germaine Foisy de Mont-
réal, est chez ses parents pour y pas-
ser l'été.

— C'est avec regret que nous avons
appris la mort de Mme Joseph Tan-
guay (née Alphonsine Thivierge) au-
trefois de Lesage, survenue à Mont-

réal, lundi, 29 juin, à l'âge de 63 ans.
Mme Tanguay outre son mari, elle
laisse dans le deuil, trois fils: Joseph,
Alexandre et Wilfrid, et une fille Al-
phonsine; (Mme Omer Dorion). Nous
offrons nos plus sincères sympathies
à la famille éplorée.

— Mlle Gabrielle Guindon du Lac
Marois, a passé quelques jours chez
sa tante, Mme Odessa Lalonde.

— M. Roland Desjardins a passé la
fin de semaine à Saint-Jovite, dans
sa famille.

— Dimanche dernier, M. et Mme
Omer Giroux assistaient à l'ordina-
tion de prêtrise de J.-C. Marial, à
Sainte-Agathe.

— Ont été nommés commissaires de
la Commission scolaire de Prévost:
M. Hormidas Morin, pour un deuxi-
ème terme, et M. Emile Beaulieu rem-
plaçant de M. Lavallée.

— M. et Mme Joseph Giroux et leur
fille Marguerite de Saint-Lin, et
M. et Mme Philippe Pilon et leur
bébé Blanche de Montréal, et Mlle
Jeannine Giroux aussi de Montréal,
étaient de passage chez M. et Mme
Omer Giroux.

— Mlle Yvette Renaud a passé la
semaine à Montréal.

VENTE PAR LE SHERIF

AVIS PUBLIC est par le présent
donné que les TERRES et HERITA-
GES sous mentionnés ont été saisis et
seront vendus aux temps et lieux res-
pectifs, tel que mentionné plus bas.

FIERY FACIAS DE TERRIS.
Canada,
Province de Québec,
District de Terrebonne,
No. 2961.

COUR SUPERIEURE
WALTER EVANS, expéditeur, des
cité et district de Montréal,
demandeur;

VS
WILLIAM REID, de Montréal,
défendeur

Comme appartenant au dit défen-
deur l'immeuble suivant, savoir:

Un certain emplacement connu et
désigné sous le numéro cadastral des
plan et livre de renvoi officiels de la
paroisse de Sainte-Agathe des Monts
comme étant une partie du lot numé-
ro huit, dans le troisième rang de
Township de Berestord, mesurant
cent quinze pieds de front par un ar-
pent de profondeur, borné en front
par le King's Highway, d'un côté par
Josephat Guindon ou représentants,
et de l'autre côté par Jos. Campeau
ou représentants, et en arrière par J.-
A. Clément — avec les maison et
autres bâtisses y érigées.

Pour être vendu à la porte de l'é-
glise paroissiale catholique de la vil-
le de Sainte-Agathe des Monts, dis-
trict de Terrebonne, le VINGT-HUITI-
ÈME jour de JUILLET mil neuf
cent trente et un, à UNE heure de
l'après-midi (heure solaire).

Le shérif
Bureau du shérif, J.-W. CYR
Saint-Jérôme, le 22 juin 1931.
1 f. 10-7



"Nous en mangeons
au moins à un
repas par jour"

"Cela va sans dire, le Shredded
Wheat est notre déjeuner chaque
jour de l'année, et quelquefois
nous le servons pour le lunch avec
de succulentes fraises mûres et de
la crème. Le Shredded Wheat, avec
du lait, donne aux enfants la Vita-
mine B et les sels minéraux si
nécessaires à leur croissance. Avec
le Shredded Wheat une fois par
jour, ils sont certains d'avoir les
éléments nutritifs requis — en
même temps que tout le son du blé
entier qui, comme vous le savez,
leur donne une habitude
régulière."

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT
COMPANY, LTD.

SHREDDED WHEAT

AVEC TOUT LE SON DU BLE ENTIER

Magasin Indépendant Victoria Henri Gareau St-Faustin Station

Spéciaux du 13 au 18 juillet 1931

FLEUR A PAIN "De Lis" Pour Ce prix est bien bas, soit 50c. moins cher qu'avant la guerre.	2.25	FARINE DE BLE D'IN- DE Pour GRAISSE PURE seau 20 lbs Pour	2.00 2.25
BEURRE DE BEURRIERIE la lb.	25c	GRAISSE PURE en bloc 1 lb Pour	12 1/2c
SOUPES "Aylmer" Pour	9c	Je recevrai ces jours-ci, un char de BOIS de la Colombie. J'aurai du V en pin rouge 5/8 à	30.00 ET 34.00
HARENGS Morton dans la sauce Pour	21c	DEUX. Le mille pour J'ai du beau FOIN La tonne à	4.50 19.00
SAUMON ROSE 2 pour	25c	Bonne AVOINE 100 lbs Pour	1.40
HOMARD Victoria 1/4 lb. Pour	19c	SON Pour	1.10
PAPIER A MOUCHES en rou- leaux 4 pour	9c	GRU ROUGE Pour	1.15
POIRES L.M.L. Pour	15c	GRU BLANC Pour	1.45
SAVON CASTILLE Victo- ria 6 pour	25c	PRELART bonne qualité, 2 verges de largeur. La verge double largeur Pour	1.00
EAU DE VICHY Célestins Pour	35c	Je viens de recevoir une caisse de COUPONS D'INDIENNE, avec des nouveaux patrons. La livre pour	1.00
EAU DE VICHY Château Robert Pour	25c	J'ai aussi toutes sortes de MAR- CHANDISES en coupons, à bon marché.	
EAU DE VICHY "Limonade" Château Robert Pour	25c		
ASPERGES L.M.L. Pour	39c		
POIS VERTS Canadiens ou Soleil No 4, 3 boîtes	25c		
PEANUTS FRAICHES 2 lbs pour	21c		

POUR DU COMPTANT

Rita organise ses vacances à la hâte



Les taux du soir pour les ap-
pels entre postes commencent
à 7 p.m. (temps local). En
donnant à "Longue Distance"
le numéro désiré, vous arri-
verez le service. Si vous ignorez
ce numéro, "Information" le
cherchera pour vous.



Rita dut organiser ses vacances en toute hâte. A cause de
certains événements survenus au bureau il s'agissait pour elle
d'aller en vacances maintenant ou jamais... et Rita choisit
"maintenant".

Après sept heures le soir même (alors que les taux du soir
sont en vigueur) elle téléphona à son ancienne compagne de
classe pour lui demander quel endroit elle suggérerait où aller.
"Merveilleux" répondit Hélène de sa voix joyeuse après avoir
tout expliqué. "Nous partons tous pour Belleplage demain
pour passer une quinzaine. Tu pourras donc venir avec nous."
Et Rita passa les plus agréables vacances de sa vie, grâce à
son appel par longue distance.

Et le coût de cet appel fut inférieur au pourboire qu'elle
donna au porteur nègre.

REUNION D'ANCIENS ELEVES A STE-THERESE

Mercredi, le 1er juillet 1931, un groupe d'anciens élèves du cours 1916-26, se réunissaient à l'île Ducharme, à Sainte-Thérèse. Le Supérieur du Séminaire Ste-Thérèse, l'abbé Henri Leconte, avait tenu à relever de sa présence l'éclat de cette fête. A 10 heures, le Révérend Père Leger, célébrait la sainte messe pour le repos de l'âme du Docteur Maringer, décédé récemment. A 12 heures, grand banquet sous la présidence du Docteur Legrand. On y mangea ferme malgré la chaleur torride qui sévissait. Immédiatement après le banquet, on procéda aux élections. Le docteur Legrand fut réélu président. L'abbé Philippe Labelle fut réélu vice-président tandis que le notaire J.-M. Vermette était élu secrétaire en remplacement de l'avocat Jos. Renaud. Ces trois dignitaires ainsi que le supérieur et le Révérend Père Leger y allèrent de leurs discours et surent intéresser leur auditoire. Après divers amusements suivis d'un succulent souper, on se sépara à une heure avancée de la soirée.

Parmi les confrères présents, citons: le Révérend Père Leger, dominicain, les abbés Donat Bourassa, Philippe Labelle, Ernest Vaillancourt, le président, le Dr Legrand, le secrétaire, le notaire J.-M. Vermette, MM. Camille Paré, N. P., Roméo Marier, inspecteur, Herculé Lefebvre, opérateur, Mathieu L'Allier, N. P., Paul Saint-Jacques, N. P., Emile Brière, opticien, Oscar Romert, marchand de fer, Félien Lavigne, N. P., Emile Caron, M. D. Francis Proulx, instituteur, Jos. Arbour du journal "La Presse", Ovide Larose, M. D.

L'amitié est à l'estime ce que la fleur est à la tige qui l'a produite.
Gustave Droz

Pour vos réparations de maisons, enduits, blanchissage, tapissage, peinture et menuiserie générale.
PRIX MODIQUES
Adressez-vous à
F. E. MARTINEAU
8357 Henri-Julien DUport 3488
MONTREAL

FERME-NEUVE

— La distribution des prix à l'école No 11 dirigée par Mme Ernest Aubin, (née Thérèse Brosseau), institutrice, a eu lieu sous la présidence de M. le curé Martin, accompagné de MM. les membres de la commission scolaire.

PRIX SPECIAUX

Prix de politesse: Marie-Rose Prévost. — Prix d'application: Diana L'Heureux. — Prix d'écriture: Alice Legault, Lucienne Lévesque. — Prix d'excellence: 3ième année: Alice Legault, 2ième année: Laurette Robinette, 1ière année: Jeanne Allard. — Prix de classe: 3ième année: Marie-Rose Prévost, Alice Legault, Diana L'Heureux, Donat Aubin, Honoré Prévost, Jean-Baptiste Prévost, Aurèle Legault, Joseph Legault. — 2ième année: Lucienne Lévesque, Laurette Robinette, Lucille Prévost, Léon L'Heureux. — 1ère Année: Jeanne Allard, Denise Legault, Lucien Allard, Paul Paquette. — Prix d'assiduité: Marie-Rose Prévost, Diana L'Heureux, Laurette Robinette, Lucille Prévost, Joseph Legault, Honoré Prévost, Jean-Baptiste Prévost, Léon L'Heureux.

— M. et Mme Oswald Prézeau, de Montréal, M. Paul-Emile Thomas, de Smooth-Rock Falls, Ontario, étaient dernièrement, en promenade chez M. et Mme O. Thomas, de Ferme-Neuve.



Livres du BIEN-
ETRE de L'EN-
FANT—GRATIS

ILS renferment de précieux conseils, profitables aux mères et à leurs nourrissons. Font autorité pour l'allaitement, la vêture et les soins infantiles. Donnent des tableaux de poids et de croissance. Nous vous les expédions gratis, au reçu de vos nom et adresse.

Lait Condensé
MARQUE Eagle

The Borden Co. Limited CW-10F
115 George St., Toronto
Messieurs: Veuillez m'expédier des exemplaires, gratis, de la "Biographie" et du "Bien-être de Bébé."

Nom:
Adresse:

AU PENSIONNAT DE SAINT-JEROME

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX ET COLLATION DES DIPLOMES.

ATTESTATION COURS COMMERCIAL

Les élèves de la DEUXIEME ANNEE du Cours commercial, ayant subi les examens de dactylographie et de sténographie tels que donnés par le Collège commercial, MONT-SAINT-LOUIS de Montréal, ont obtenu les DIPLOMES suivants:

En dactylographie: Irène Beaulieu, Rita Bastien, Françoise Delisle.

En sténographie: Irène Beaulieu, très grande distinction; Françoise Delisle, très grande distinction; Rita Bastien, Rollande Léonard, Rose Greenspoon, Lucette Marleau, Annette Lemay, toutes avec distinction.

PREMIERE ANNEE

Les élèves de la première année ayant subi les examens donnés par la préfecture des études anglaises de Lachine, ont obtenu les points suivants:

Fernande Richer 92%, Thérèse Gauthier 89.5%, Jacqueline Primeau 66%, Hermine Galland 54%, Louise Bertrand 47%.

Excellence des classes et prix de succès aux examens.

4e année Lettres-Sciences. Prix d'excellence et de succès pour les examens de l'université, Pièce d'or don du Dr Barrette de Montréal, Cécile Beaulieu; 3e année, Pièce d'or don de M. le maire, Lucile Delisle. 2e année succès dans les examens, pièce d'or don de M. Cloutier, Claire Leroux; Excellence des classes, pièce d'or don de Mme Vermette, Yvette Berthiaume; 1ère année: succès, pièce d'or don du Dr Boudreau, Simone Chartrand; excellence, volume, don de Jean Lucile Francoeur; cours commercial: volume don de Mme Lemay, Irène Beaulieu; 6e année: Chapelet don de M. U. Poirier, Suzanne Brunette; Missel don de Mère Marie-Aimée, Paulette Poirier; excellence, volume don de Mlle Germaine Latour, Jeanne-Aimée Limoges; succès, médaille d'or, don de M. E. Lauzon, Françoise Laflamme.

APPLICATION GENERALE

Pièce d'or don de M. Parent, député à la chambre des communes, Cécile Beaulieu; Pièce d'or don de M. Beaulieu, Marcelle Duquette; Volume don de M. A. Lessard, Professeur, Blanche Vaillancourt; Volume don de Mlle Germaine Latour, Lucienne Cloutier; Statuette Thérèse Giraldeau, Volume, Solange Filion, Volume don de l'inspecteur, Françoise Delisle, Volume, Fernande Richer; Volume, Jacqueline Primeau, Chapelet don du Dr Dionne, Simone Touchette, Statuette de Mlle Lauzon, Yolande Giraldeau, Médaille d'argent don de M. Desrosiers, Laurette Racine, Volume de M. Jos. Fortier, Pauline Ménard, Volume de Mlle Arpin, Rachel Gendron, Volume de Mme. Fortier, Marie-Jeanne Bertrand.

LANGUE FRANCAISE LITTERATURE ET ANALYSE LITTERAIRES

Médaille d'or don de la maison Dupuis & Frères, Cécile Beaulieu, Pièce d'or, don de l'Amicale, Thérèse Riendeau, Volume, don de l'institut, Jeanne d'Arc Choquette, Volume, don de l'institut, Simone Saint-Amour; Chapelet, don de Mme J. Raymond, Marie-Claire Leroux, Prix don de Mère Marie-Aimée, supérieure provinciale, Françoise Delisle, Volume don de Mme Bélair, Rita Bastien, 6e année, Volume don de Mme Sénécal, Suzanne Brunelle, volume don de M. Charbonneau de Sainte-Rose, Jacqueline Bélair, Volume don de M. l'inspecteur Primeau, Fleurette Courval, Volume Yolande Goulet, 5e année, Volume Marg. Lauzon, Marguerite Lauzon, Annette Lacasse, Marie-Reine Maccabée; don de Mlle Etienne Taillon, M. Berthe Proulx, Chapelet don du Dr Contant, Lucie Simard.

LITTERATURE

Série don du Dr Marleau, Cécile Beaulieu, Chapelet, don de Mère Marie-Aimée, Anne-Marie Riendeau, Volume don de Mlle Gaseon, Marie-Laure Choquette, Volume, Soeur Marie Rodrigue, Madeleine Michaud, Volume, Simone Chartrand, Volume, Georgette Raymond, Crucifix don de C.-A. Robert, Jacqueline Latour, Volume don de Mme Bélair, Paule Dury, Marguerite Chartier, Marie-Jeanne Charbonneau, Edmée Michaud.

PHILOSOPHIE

Volume don du Frère directeur, Cécile Beaulieu, Pièce d'or don de M. Jean Duquette, Anne-Marie Riendeau, Volume don de Mère Marie-Ida de Jésus, Lucile Delisle, Série don de M. le sénateur, Germaine Vermette, Volume, Félicité Guévremont.

BON LANGAGE ET DICTION

Statuettes Cécile Beaulieu, Chapelet don de U. Crépeau, Lucienne Hamelin, Statuette, Madeleine Michaud, Pièce d'or don de Mme Michau, Germaine Vermette, Volume, Jeanne Du Bois, Volume, Madeleine Debien, Bourse don de M. E. Deschambault, Madeleine Robert, Statuette, Rita Bastien Volume don du Shérif Cyr, Marguerite Lafontaine, Chapelet, Edmée Michaud.

MATHEMATIQUES

Médail de bronze par Ludger Gravel, Lucile Delisle, Volume, Marcelle Duquette, Volume don de Mme Marleau, Gilberte Crépeau, Volume don de Mlle Gaseon, Georgette Desrosiers, Volume don de Mme Lemay, Yvette Berthiaume, Thérèse Loranger. Statuettes, algèbre, Lucienne Robert, Marie-Ange Prud'homme, Géométrie don du comité du monument Labelle, Berthe Cloutier, Algèbre: Marie-Claire Leroux, Simone Saint-Amour, Madeleine Robert, Comptabilité, Rose Greenspoon, Chainelette don de Mme Choquette, Marie-Jeanne Charbonneau, Médaille en or don de M. Réal et M. Roger Goulet, Laurette Paré, Thérèse Taillon, Statue, Marguerite Beaulieu, Jeanne-Aimée Limoges.

HISTOIRE

Histoire nationale, don de M. le sénateur, Cécile Beaulieu, Statue don de Mlle Marguerite Lauzon, Madeleine Michaud, Chapelet don de Mme Clarke, Simone Chartrand, Volume don de Mme Bélair, Cécile Desmarais, Prix don de M. Danis, Claire Saint-Amour, Volume don de Mlle E. Taillon, Lucile Godin.

SCIENCES

Bourse don de M. E. Deschambault, Germaine Labelle, Volume, Bérengère Clarke, Jeannine Laflamme, Volume don de M. Giraldeau, Jacqueline Latour.

LATIN

Série don de M. J.-E. Prévost, Cécile Beaulieu, Volume don de Mlle Béatrice Lemay, Anne-Marie Riendeau, Statuette, Marie-Laure Choquette, Statuette, Marie-Ange Prud'homme, Chapelet don de M. Giraldeau, Lucienne Cloutier, Volume, Thérèse Giraldeau et Marie-Jeanne Pelletier.

BREBEUF

— Rvd M. Perrault, de Montréal, M. et Mme Chevrier et leurs enfants sont actuellement à leur villa des Cédres.

— M. et Mme J. Berthiaume, Lucille, Gaëtan, Jacques et Jean Barthiaume sont arrivés pour l'été à "Mon Idéal".

— M. et Mme Jean Coupal sont de retour de leur voyage de noces. Ils ont visité Québec, Ste-Anne de Beauport, etc.

— M. et Mme H. Robillard sont dans notre localité où ils passeront l'été.

— M. et Mme J.-M. Laurence et leur fille Louise, et Mlle Germaine Gilbert sont en promenade chez Mlle F. Racette.

— M. et Mme H. Harrison et leurs enfants, Mlle J. Hillard sont pour l'été à leur villa.

— Maurice et Marielle Labrosse, d'Arundel, sont en vacances chez M. Joseph Coupal.

— L'orage de samedi dernier, a causé beaucoup de dommages; le toit de la villa des Pins a été transporté à plusieurs arpents, ainsi que le toit de la remise de M. Damase Lauzon, des arbres renversés, le garage et l'étable de M. Ovide Piché furent complètement détruits.

— M. et Mme Louis Seize et leur fille Lorraine, sont pour l'été à la Villa "La Lorraine".

— Mlle Colette et Agathe Labelle, M. Placide Labelle sont venus passer une quinzaine dans un petit camp de M. Théodore Coupal.

— Mme L. Sauvé et sa fillelette habitent actuellement la villa de M. Omer Lefebvre.

— M. Paul Viger est revenu du collège de Berthier.

— M. Dalma Viger a fini les réparations faites à son hôtel.

La sympathie est la marque la plus évidente de l'amitié.

Saint-François de Sales

Il y a dans la pure amitié un goût où ne peuvent atteindre ceux qui sont nés médiocres.

La Bruyère

ECOUTEZ PUIS GOUTEZ!

Vous n'avez jamais connu une telle céréale. Les Rice Krispies sont si croustillants que vous pouvez les entendre pétiller dans le lait ou la crème.

Des flocons de riz grillés. Merveilleux pour le déjeuner ou le lunch. Excellents pour le souper des enfants. Faciles à digérer. Employez les Rice Krispies dans les macarons, les bonbons. Sur la crème glacée. Chez les épiciers. Frais sortis du four. Préparés par Kellogg, à London, Ontario.

Kellogg's RICE KRISPIES

Quand je suis... je me consomme.
J. Joubert

BOUTEILLE DE 10 ONCES

\$ **1.15**

Aussi vendu en
bouteilles de
26 ONCES \$2.70
40 ONCES \$4.00

GIN HOLLANDAIS

IMPORTÉ AUTHENTIQUE

Ce Gin Supérieur
DOIT Être Importé

Il faut que le Gin de Kuyper soit fabriqué en Hollande pour donner cette saveur et cette qualité qui lui ont valu sa célébrité depuis plus de quatre siècles.

Gin de KUYPER

N'acceptez pas de succédané.

JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs

Maison fondée en 1605 Rotterdam - Hollande 117

PHARMACIE OSCAR LANDRY

W. PRUD'HOMME, Pharmacien, Gérant

Tél. 461 & 490 :: 341, St-Georges
Voisin du Marché



Agence Kodak

Nous développons et imprimons pour amateurs

Nous prenons les commandes pour Fleurs naturelles, Bouquets de noces

Agence exclusive des fameux
Chocolats Laura Secord

Tonique Sargon, \$1.35 — Pilules Sargon contre la constipation, 60c.

Livraison à domicile — Service rapide

QUALITE SERVICE SATISFACTION

CHASSER les mouches

est l'ancienne méthode
Inefficace!
Antihygiénique!
Malpropre!

La chasse aux mouches est démodée. Les mouches écrasées dont les carcasses en décomposition contiennent encore des germes vivants ne sont plus de mise. La poursuite des insectes isolés, si fatigante, est remplacée par la destruction en masse au moyen du FLY-TOX.

Pour votre protection, chaque brasse est essayée sur des insectes vivants dans la "Chambre de la Mort" de FLY-TOX.

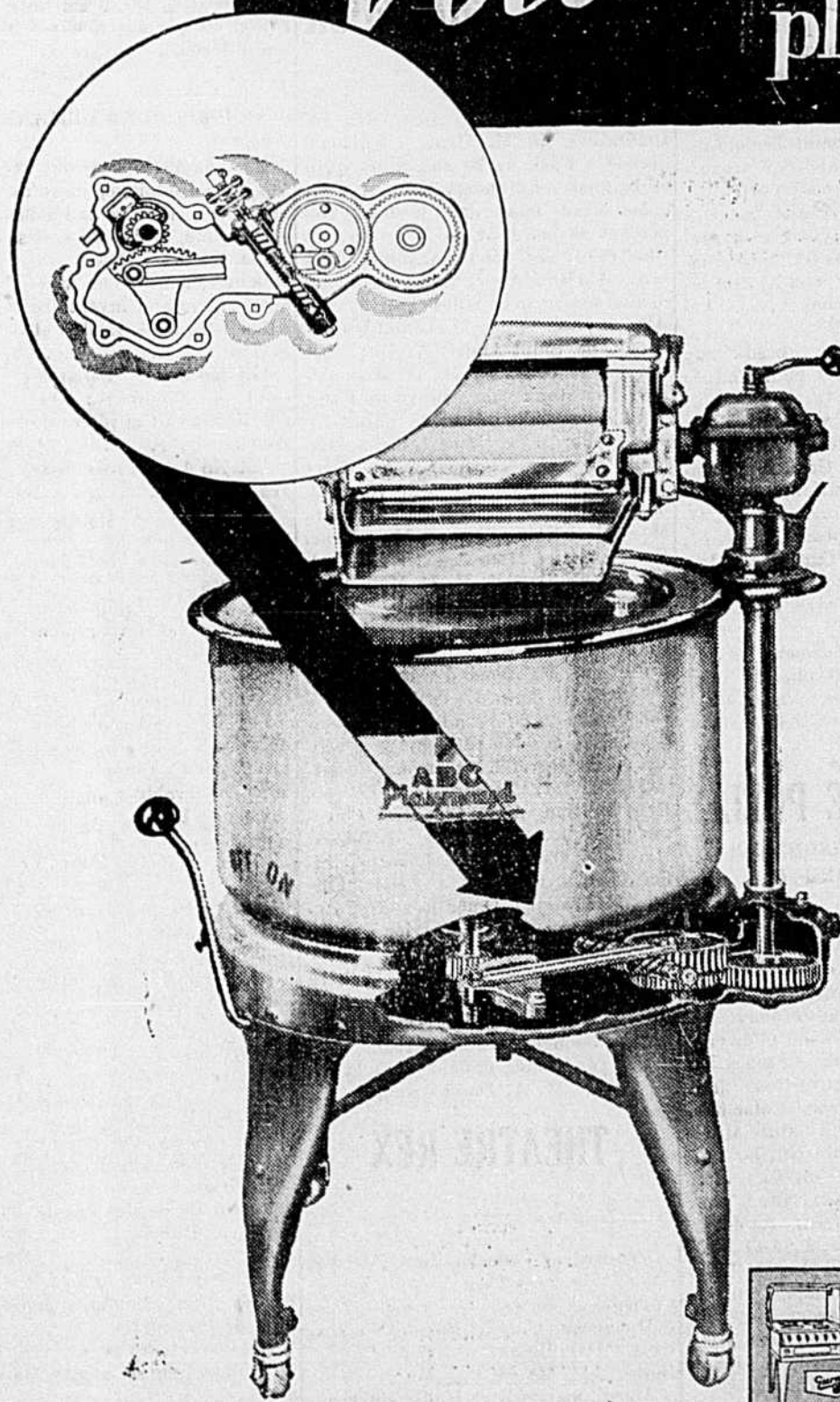
Les résultats de la vaporisation doit être la destruction rapide et certaine des insectes. Son efficacité surpasse celle de toutes les autres insecticides et vous assure une grande protection contre les insectes porteurs de maladies.

Fly-Tox est fabriqué au Canada par Canada Rex Spray Co. Limited, Brighton, Ontario.

L'insecticide le meilleur marché que l'on puisse employer. Force supérieure.

FLY-TOX

Quantité moindre. Effet plus rapide
Le plus populaire dans le monde.



Northern Electric



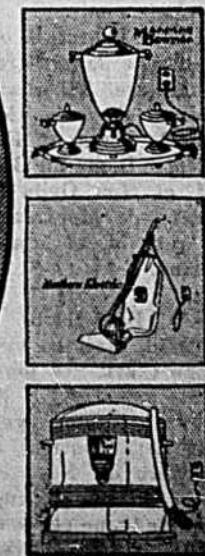
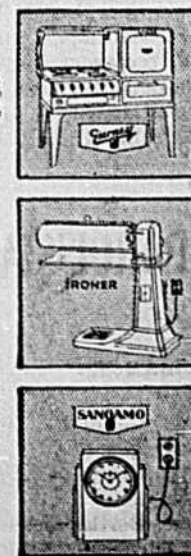
**GATINEAU
POWER COMPANY**

Il est certain que la Machine à Laver A B C NORTHERN ELECTRIC vous donnera des années de satisfaction, parce que son mécanisme essentiel est agencé de façon à réduire la friction au minimum. Or, la friction est la cause principale de l'usure.

Ce mécanisme merveilleusement silencieux, et qui ne dépense que fort peu de courant, est logé sous la cuve. Les parties mobiles sont en métaux antifriction. Les dents des engrenages s'engagent avec précision les unes dans les autres. L'huile est si parfaite qu'il suffit d'y voir une fois tous les trois ans. Cette marche sans friction signifie moins d'usure, moins de frais de fonctionnement et d'entretien... et, conséquemment, une plus longue durée de l'A B C.

Le remarquable outillage technique de la Northern Electric lui permet d'éprouver, dans les appareils qu'elle recommande au public, même ces parties que ne voit jamais l'acheteur. La Machine à Laver A B C a été soumise aux épreuves les plus rigoureuses avant de recevoir le "SCEAU D'APPROBATION" par lequel la Northern Electric garantit cet appareil fabriqué au Canada.

NEM15P



Allez dès aujourd'hui à l'un des magasins de détail énumérés ci-dessous et consultez par vous-même l'excellent fonctionnement de cette machine à laver et des autres appareils Approuvés par la Northern Electric que font voir nos vignettes.

NOUVELLES DE SAINT-JEROME

— Le Conseil Municipal accepte la soumission de Mme Hormisdas Danis, pour fourniture à la ville de 600 tonnes de gravier de 1/2" à 1/4" pour l'entretien des rues macadamisées de la ville.

— Incendie au magasin de M. Jean Lorrain, rue Saint-Georges, vers 10 heures p.m., mardi soir. Les pompiers furent servis de deux jets d'eau et mirent le feu sous contrôle dans l'espace d'un quart d'heure.

Les dommages s'élevèrent entre \$6,000 à \$7,000 car les marchandises ont en partie détruites ou détériorées par le feu et l'eau.

— M. L.-C. Taillon, autrefois intéressé dans la Cie de Publication de St-Jérôme Ltd, vient de faire l'acquisition d'une partie des parts de M. H. Gareau, et nous avons le plaisir d'annoncer qu'à une assemblée des actionnaires de la Cie tenue à Saint-Jérôme, le 3 juillet, M. L.-C. Taillon a été élu directeur de cette compagnie en remplacement de notre dévoué et regretté directeur M. J.-B. Parent.

— Mlle Germaine Filion actuellement à Bordeaux, l'invitée de sa sœur Mme Conrad Michaud, part aujourd'hui pour une croisière au Saguenay.

— M. et Mme B. Sweet, de Jackson, Michigan, accompagnés de M. et Mme Théodore Saint-Jacques, de Whittemore, sont de passage à Saint-Jérôme. M. Saint-Jacques est le frère de Mme Rodrigue Latour, de notre ville; il habitait autrefois le Canada, où il revient après une absence de 45 ans.

— M. et Mme P.-Z. Latour et leurs enfants, Marie-Paule et Louis-Clément, sont en voyage dans l'ouest Canadien. Ils sont actuellement à Lebrun, Saskatchewan pour rendre visite à leur fils le révérend Père Georges-Marie Latour, O.M.I.

— M. et Mme Elzéar Cloutier (Germaine Drouin) ainsi que leur fille Lucille, de Saint-Eustache, Mme Joseph Drouin, Mlle Irène Drouin et Irène Wilson de Saint-Jérôme, visitaient M. et Mme Joseph Léonard ainsi que la famille de M. et Mme Jules Boivin de Saint-Jovite, lundi dernier.

— Mlle Irène et Pauline Wilson étaient à Saint-Eustache, la semaine dernière, les invitées de M. et Mme Elzéar Cloutier.

— Nous sommes au regret d'annoncer le décès, survenu à Montréal, de M. Frédéric Gougeon, ancien citoyen de Saint-Jérôme. Il était le frère de Jean-Baptiste Gougeon et de M. Benjamin Gougeon de notre ville.

Les funérailles eurent lieu à Montréal, dans le courant de la semaine. Nos sympathies à la famille.

— Mme F. L. Frappier de Montréal, est retournée à Montréal, à la fin de la semaine, après avoir passé une quinzaine de jours à Saint-Jérôme.

— On est à faire des réparations considérables à l'hôtel Plouffe situé près de la gare du C.P.R. M. Plouffe fait en plus agrandir son hôtel afin d'avoir une salle à manger spacieuse pour le confort des touristes et des voyageurs.

— Qu'étaient dimanche en notre glisse: 8.30 hres: Mmes Elzéar Huot, Hormisdas Duquette, Mlle Georgette Durand et Laura Giroux.

9.30 hres: Mmes Alcide Beauchamp, René Lanson et Exalapha Labelle.

— M. et Mme Georges Beaudry et leur fille Gabrielle, Mlle Irène Marchand, de Montréal, et M. Oscar et Edouard Piché de Brébeuf étaient de passage dans notre localité cette semaine où ils visitaient des amis.

— M. et Mme Albert Sigouin, M. Gilbert Desjardins et M. Clermont tous de Saint-Marguerite, étaient de passage dans notre ville cette semaine en voyage d'affaires.

— M. G.-A. Godin et Mme Sicott de Winnipeg, étaient les invités de M. et Mme Rodrigue Clément ces jours derniers.

— Le révérend père Shefford, O.M.I. de Lebrun, Saskatchewan, était de passage dans notre ville la semaine dernière. A l'occasion du premier vendredi du mois, le père Shefford disait la messe au Foyer des Soeurs de Notre-Dame du Bon Conseil.

M. et Mme Ovide Lafleur et leurs enfants, de Montréal, étaient en visite chez M. et Mme Braseau, cette semaine.

— M. Paul-Emile Perreault de Montréal, était en visite chez M. Adolphe Clark, ces jours derniers.

— Jack Taylor, âgé de 18 ans, 273 Craig St, Montréal, s'est noyé dans la rivière du Nord en se baignant. Son cadavre a été repêché mardi. L'enquête tenue par le coroner, un verdict de mort accidentelle a été rendu.

— Mme O. L. Rivière de Sainte-Agathe, était de passage dans notre ville, cette semaine, où elle visita des parents.

— Mlle Eglantine Lapointe est actuellement en promenade à Saint-Rémi d'Amherst chez sa sœur, Mme Napoléon Turcot.

— Trois mandats d'arrestation ont été émis contre Laurent Dubois, de Dubois & Bélanger, vendeurs d'automobiles de Saint-Jérôme.

Il fut appréhendé à Sainte-Thérèse par le grand connétable H. Daoust, qui le ramena au palais de justice, où le prévenu fut admis à caution sur un dépôt de \$2,400.

Son enquête préliminaire en Cour de Magistrat, aura lieu mercredi matin, le 15 juillet courant.

— Le chef Lesage vient d'être suspendu de ses fonctions pour huit jours, par ordre du Conseil municipal de la ville de Saint-Jérôme.

— M. René Homier, assistant-gérant de la Métropolitaine, à Saint-Jérôme, visitait la succursale de l'Abord à Plouffe, mercredi dernier. En entrant dans le bureau de l'agent local, M. Lapointe, celui-ci tira son revolver du tiroir, et dans le mouvement brusque qu'il fit, le coup de feu partit accidentellement.

— M. Homier aurait reçu la balle dans l'abdomen, si ce n'était été qu'elle dévia sur sa boucle de ceinture. Il souffre de contusions générales.

— Jeudi matin, le 9 juillet, est décédée Mlle Dorina Labelle, à l'âge de 73 ans, 11 mois et 9 jours.

La défunte était tierce et enfant de Marie. Elle laisse pour déplorer sa perte, 3 sœurs: Mlle Hermine, Mme J.-B. Charbonneau (Marguerite), Mme Nap. Gladu (Marie-Louise); 2 belles-sœurs: Mme Hector Labelle (Josephine), J.-A. Labelle (Diana); 1 beau-frère: M. Nap. Gladu.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

— M. et Mme Bernard Millette et Mlle Marguerite Millette sont de retour d'un voyage de huit jours aux Etats-Unis.

CROQUET A SAINT-JEROME

— Dimanche dernier, le club Saint-Louis de Saint-Jérôme, recevait le Club Saint-Vincent Ferrier, de Montréal. Les spectateurs ont pu admirer l'habileté et l'adresse de ces joueurs de croquet qui donnèrent une belle exhibition en gagnant 4 parties sur 5.

Le club ira rencontrer le Saint-Vincent Ferrier sur son terrain durant la saison et doit aussi aller jouer à Sainte-Anne des Plaines et Sainte-Julienne.

Le club de Saint-Jérôme invite tous les clubs amateurs à organiser une rencontre pour le sport.

Notre club est déjà allé jouer à Mont-Rolland, Sainte-Thérèse et Ste-Julienne; nous invitons les clubs amateurs à correspondre avec notre secrétaire, M. J. Geoffrion, Avenue Lebeau, Saint-Jérôme.

Le club Saint-Louis a procédé aux élections de ses officiers pour l'année 1931-1932. Ont été élus:

Ad.-Em. Lebeau, Président; Ben. Duquette, vice-président; Salvador Lebeau, capitaine; J. Geoffrion, capitaine adjoint; J. Geoffrion, secrétaire; Joseph Cyr, Francis Lebeau, O. Vila Guay, Isidore Lebeau, directeurs; Membres: MM. Jos. Campeau, Jos. Oumet, G. Beauchamp, A. Carrière, J. Riopel, G. Maisonneuve, C.-C. Malenfant.

Nous invitons spécialement les jeunes gens de 16 ans et plus à faire partie de notre équipe. S'adresser à J. Geoffrion, secrétaire, Ave Lebeau ou au terrain.

DES VOLS DE POELES

DANS DES MAISONS DE CAMPAGNE

Le détective Auguste Marsolais, de la Sûreté provinciale, agissant sous les ordres du sergent Louis Jarguile, a traduit, mardi, devant le magistrat Lalonde, de Saint-Jérôme, les nommés Josephat Raymond et Lucien alias Toti Godin, sous l'accusation d'avoir commis des effractions dans des maisons d'été à Saint-Colomban, à Sainte-Scholastique, à Sainte-Monique et au Cap Saint-Martin. La spécialité des prévenus, dit-on, était d'enlever les poêles des villas, pour les briser et avoir la fonte. Le détective Marsolais a trouvé, à Saint-Jérôme, 5 poêles ainsi que plus de 3,000 livres de fonte. Les inculpés qui ont plaidé coupables, recevront leur sentence le 15 du courant. Raymond a été arrêté à Rivière-Gagnon, et Godin, sur le chemin de Saint-Hippolyte.

COLONNE PAROISSIALE

1er juillet: Marie, Juliette, Gisèle, fille de Paul-Emile Plouffe.

2 juillet: Joseph, Ernest, Jean-Guy, fils de Paul Raymond.

3 juillet: Marie, Berthe, Jeannine, fille de Edmond Gingras.

NAISSANCES

M. JOS. GIBAUT

Nous sommes heureux d'annoncer la nomination de M. Jos. Gibault, autrefois de Saint-Jérôme, au poste de surintendant de la compagnie des chemins de fer nationaux, pour la division, comprenant les districts de Montréal, Québec, Ottawa, Rivière de Pierre et Lac Rémi, ainsi que les branches intermédiaires, avec bureaux en permanence à la gare du tunnel à Montréal.

M. Gibault est natif de Saint-Jérôme où sa famille vécut durant nombre d'années avant de se fixer vers 1905 dans l'ouest Canadien. Il fit une partie de ses études au Collège Commercial de notre ville, et termina brillamment son cours à l'académie du Mont-Saint-Louis de Montréal. Il poursuivit ses études en génie civil à Polytechnique et à sa sortie de l'Université en 1911, il se mit immédiatement au travail. Il surveilla des travaux sur le Transcontinental, durant la construction de cette ligne de chemin de fer.

De retour à Montréal, il fut nommé professeur de mathématiques à l'Ecole Polytechnique, poste qu'il occupa jusqu'à son départ pour Lévis où il dirigea des travaux pour le C.N.R.

Sir Henry Thorton ayant remarqué ses talents transcendants, sa compétence en génie civil ferroviaire, le nomma surintendant de cette compagnie pour le district compris entre Québec et Rivière du Loup, avec résidence à Lévis.

M. Gibault est un jeune puisqu'il n'a que 44 ans; sa carrière fut un acheminement rapide vers le succès, qu'il atteint en pleine force d'âge et de capacités intellectuelles, et ce, grâce à un labeur incessant, à des aptitudes d'hommes d'affaires ayant un jugement sûr et une volonté tenace.

Nous, de Saint-Jérôme, sommes fiers à juste titre, de cet ancien compagnon d'enfance qui est à l'honneur. Notre vieille amitié subsistant par delà les années et l'éloignement, n'en est pas moins vive à son égard, et c'est dans une chaude poignée de mains que nous lui réitérons nos plus chaleureuses félicitations.

M. Gibault est un fervent de la musique; nous nous rappelons qu'il prit part jadis, aux répétitions de notre fanfare locale, avec toute la fougue et l'entrain d'un amateur enthousiaste.

Le nouveau surintendant est actuellement en tournée d'inspection de son territoire, et il viendra sous peu à Saint-Jérôme.

FUNERAILLES DE M. H. CHALIFOUX

Vendredi dernier avaient lieu les funérailles de M. Henri Chalifoux, décédé à l'âge de 20 ans, alors qu'il se baignait aux chutes Wilson.

Le défunt laisse dans le deuil son père et sa mère, M. et Mme Charles Chalifoux; ses frères Antonio, Adélaïde, Aldéric, Aimé, Alcide, Noël et Jean; ses sœurs, Mlles Florida et Alberta; son oncle, M. Léandre Chalifoux de Saint-André Avelin; ses cousins et cousines, M. et Mme Albert Chalifoux de Sturgeon-Falls, Mlle Rachel Chalifoux de Saint-Amand-Avelin, M. et Mme Onésime Lalonde de Saint-Thomas, Ont., M. et Mme Camille Comtois, Mlle Rose-Alba Comtois de Saint-Thomas, Ont., M. et Mme Emery Daoust, Mme Henri Daoust, M. et Mme Amédée Daoust, M. Aldéric Daoust, M. et Mme René Daoust, M. G. Toupin; ses belles sœurs, Mme A. Chalifoux, Aldéric Chalifoux, Aimé Chalifoux, et un beau-frère, M. Armand Gascon.

Une foule de citoyens de Saint-Jérôme s'étaient joints à la famille pour rendre un dernier témoignage d'estime et de regret. Nous avons remarqué MM. J.-G. Toupin, J.-A. Lebeau, Eug. Bastien, Arm. Cloutier, Cousineau, Duquette, Léveillé, Lefebvre, Rhéaume, Daoust père, Larocque, Darris, Gareau, Côté, Roger Ledue, Ferdinand Beaudry, Omer Beaudry, Eugénie Longpré, Louis Thérien et plusieurs autres.

Les porteurs étaient: MM. Richard Valiquette, Germain Valiquette, Laurent Valiquette, Dorina Daoust, Roland Beauchamp, René Gareau.

Les funérailles étaient sous la direction de M. A. Deschambault.

THEATRE REX

Vendredi et samedi: Ken Menard dans "Fighting Thru" — Série — Comédie — News.

Dimanche et lundi: Ramon Navarro dans "Day Break" — Comédie — Série.

Mardi, mercredi et jeudi: Un groupe d'étoiles dans "Vengeance" — Comédie — Cartoon.

4 juillet: Joseph, Henri, Ronald, Rémi, fils de Charles Paquette.

4 juillet: Joseph, Léo, Gérard, Rhéal, fils de Eugène Thérien.

DECES

1er juillet: Thomas Thérien, 21 ans.

1 juillet: Henri Chalifoux, 20 ans.

5 juillet: Jean-Claude, enfant de Eugène Ouellette.

— Étaient au presbytère, jeudi après-midi: les Rév. Soeurs Mailloux, Duffin, Quintal, Bourgeois, (cette dernière ancienne supérieure de l'hospice des Soeurs Grises, à Saint-Jérôme) ainsi que M. Roland Sénécal, architecte.

Son honneur le maire Cherrier et M. l'échevin Brais sont allés les rencontrer, avec M. le curé Geoffrion, au sujet de l'hospice-hôpital.

— M. J.-J. McKeown, agent voyageur, département du fret du Canadien National était de passage à St-Jérôme cette semaine.

— M. et Mme C. Bédard et M. et Mme A. Bédard de Montréal ont visité M. et Mme Eugène Boileau dimanche dernier.

— Dimanche dernier, MM. Rod. Castonguay, Em. Bertie, Chs. Campeau et G.-A. Leclerc se rendaient à Granby à l'occasion du Festival de l'Union des Fanfares Amateurs de la Province de Québec.

Ces messieurs furent les hôtes de M. P.-E. Boivin M. P. Ls eurent le plaisir de rencontrer MM. F.-D. Bouchard, M.P.P. pour Saint-Hyacinthe, A.-L. Beaubien, député de Provencier, Man. Cap. E.-A. Leclerc de Montréal, M. Rhéaume, M.P. Saint-Jean d'Iberville, W.-A. Moisan, maire de Drummondville et président de la Parole, A.-C. Skinner, maire de Sherbrooke et Fred Gélinas, manufacturier de Sherbrooke.

— Nous sommes au regret, que l'humilité d'un jeune Montréalais en villégiature à Saint-Canut, nous force à taire son nom au public, après l'acte d'héroïsme dont il a fait preuve la semaine dernière, en plongeant tout habillé, à deux reprises, dans quinze à vingt pieds d'eau, pour tenter de sauver la vie à un de nos jeunes concitoyens.

Qu'il nous permette tout de même, de lui dire toute notre admiration en le félicitant chaleureusement.

La famille Thérien, quoique très éprouvée par la mort d'un de ses membres, en dépit des efforts tentés pour lui garder la vie sauve, en cette circonstance, serait désireuse de faire connaissance avec lui afin de lui exprimer de vive voix les profonds sentiments de gratitude qu'elle éprouve à son égard.

La médaille des braves devrait être épinglée sur la poitrine d'un aussi courageux et aussi discret sauveur.

C. P. L.

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de LAURENT DUBOIS & RODRIGUE BELANGER, faisant affaire sous la raison sociale de Dubois & Bélanger, Saint-Jérôme,

Cédants autorisés

SOUMISSIONS DEMANDEES

Des soumissions seront reçues par le syndicat soussigné, jusqu'au 21 juillet 1931, à midi, pour l'achat en bloc en par lots, de l'actif ci-dessous:

Lot No 1 — Pièces de rechange, neuves et usagées, suivant l'inventaire \$ 3,264.70

Lot No 2 — Huile et graisse \$ 915.16

Lot No 3 — Département du Frigidaire: Outils, équipement et pièces de rechange \$ 841.78

Lot No 4 — Radios usagés \$ 454.85

Lot No 5 — Département de la peinture: Outils, équipement et marchandises \$ 904.00

Lot No 6 — Equipement de garage et outils pour réparations \$ 174.90

Lot No 7 — Meubles de bureau et fixtures \$ 897.15

Lot No 8 — Automobiles de seconde main évaluées à \$ 500.00

Lot No 9 — Comptes et jollets recevables: Dubois et Bélanger \$ 7,730.53

Laurent Dubois \$5,004.79

Lot No 10 — Hypothèques recevables: R. Bélanger, Albert Piché . . . \$1,000.00

Dubois & Bélanger, Victor Landry \$ 350.00

Lot No 11 — Un cheval \$ 1,350.00

Lot No 12 — Un lot vacant situé Avenue Parent Saint-Jérôme, appartenant à R. Bélanger \$ 500.00

Lot No 13 — Meubles de bureau L. Dubois \$ 116.50

Total \$22,729.30

Les soumissions devront être accompagnées d'un montant représentant 25% de leur prix.

Les inspecteurs se réservent le droit de refuser une ou toutes les soumissions.

Pour informations, s'adresser au syndicat soussigné: J.-PAUL VERMETTE, Syndic 507, Place d'Armes Edifice Aldred, Chambre 1404 Montréal.

2 f. 10-17

(Suite de la première page)

les catholiques, groupés dans leurs paroisses, forment la majorité partout où ils habitent, et comme majorité ils sont condamnés à traîner aux pieds comme un boulet ce titre d'école publique.

Les minorités peuvent, si elles le veulent, se séparer du district d'école publique, et ce n'est que juste. Il n'est rien de plus sacré pour un père ou une mère de famille que l'éducation de leurs enfants, et l'Etat doit, dans toute la mesure du possible, protéger de tout son pouvoir le droit des parents en matière d'éducation. C'est ce qu'a voulu le législateur de 1905 en accordant aux minorités le droit aux écoles séparées. Lorsqu'une minorité, dans un certain district, n'est pas satisfaite de l'éducation donnée à l'école publique, elle peut avoir sa propre école et la diriger à son gré dans le cadre des règlements du département. Ce n'est que juste et naturel.

[A Suivre]

BEURRE ET FROMAGE

Nous donnons ci-dessous les prix obtenus pour le beurre et le fromage aux enchères publiques organisées par M. Auguste Trudel, gérant des ventes du Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Limitée, à Montréal.

BEURRE

N° 1 pasteurisé: 876 boîtes à 21½¢ la lb.

N° 2: 51 boîtes à 20½¢ la lb.

FROMAGE

N° 1 blanc: 716 boîtes à 121/16¢ la lb.

N° 1 coloré: 507 boîtes à 121/16¢ la lb.

SAINTE-THERESE

— M. J.-A. Coulombe, maire de la paroisse de Sainte-Agathe a été élu vendredi dernier président de l'Organisation Libérale de Sainte-Thérèse. Nos félicitations.

— L'Association de la Jeunesse Libérale de Sainte-Thérèse, tiendra son assemblée mensuelle générale, lundi prochain le 13 courant. Elle recevra la visite tout probablement de M. R. Boek, Hector Perrier, Arthur Corbin et autres.

— Le Ministère de la Voirie procédera cette semaine à la pose d'un tapis sur le pavage de diverses rues de notre ville.

ECHOS DE GRANBY

— M. Henri Malton vient d'être nommé contremaître à la Miner Rubber, il remplace son frère John, qui a dû démissionner pour cause de santé.

Il nous a fait plaisir de rencontrer à Granby lors du Festival des Fanfares dimanche le 5 juillet, M. Casavand directeur de l'Harmonie de Granby, M. A. Bourbeau, le dévoué directeur financier de l'Harmonie de Granby, Michel (bullet) Pichard ancien joueur de base-ball de Saint-Jérôme, M. Ringnette du Corps de Musique, et plusieurs autres.

PERDUE — Le 30 juin, a été perdue entre Sainte-Agathe et Saint-Jovite, en passant par le "chemin du Lac Brûlé", une valise brune en fibre contenant linge de jeune fille. Récompense à qui rapportera à Marie-Anne Meilleur, Ferme-Neuve.

A VENDRE — Une propriété de la succession de M. Wilfrid Rhéaume, située Avenue Rolland, Saint-Jérôme. Pour informations s'adresser à Mme Georges L. tour, 108, rue Laviolette.

3 f. 10-7

A VENDRE — Une maison à deux étages, 2 logements, 16 St-Edouard, \$900. à un prompt acheteur. S'adresser à Omer Dufour, 46 rue Desjardins, Saint-Jérôme.

A VENDRE — Vrai bargain, glacière pour boucher ou épicerie, à conditions faciles. S'adresser à H.-E. Rochon, 317 Saint-Georges, Saint-Jérôme. Tél. 315.

SERVANTE DEMANDEE — On demande une servante générale sachant faire la cuisine, chez Mme Ch.-Ed. Marchand, 150 Ave. Laviolette. Tél. 87.

A VENDRE — Une maison à deux étages, 2 logements, 16 St-Edouard, \$900. à un prompt acheteur. S'adresser à Omer Dufour, 46 rue Desjardins, Saint-Jérôme.

Téléphones 65 et 246

Hôtel Lapointe

Alf. LAPOINTE, Prop. 255-257, RUE LABELLE Saint-Jérôme, P. Q.

LA FERME DE FOURRURE D'HUBERDEAU C. A. Brosseau, Prop. Huberdeau

Cartes professionnelles

Téléphone 149
Jos. Plessis-Bélair, C. R.
AVOCAT — BARRISTER
340, Labelle, Saint-Jérôme

Téléphone: Bureau et Rés. 80
Gaston Gibeault
AVOCAT ET PROCUREUR
de la société légale
Bourassa & Gibeault
STE-AGATHE DESMONTS

B. P. 93
L. L. LEGAULT, C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
LACHUTE, Qué.

DR R. M. NEILSON
MEDECIN ET CHIRURGIEN
SAINT-JEROME

Ern. Charette J. R. Label
8348, Henri Julien 4320, Delorimi
Dupont 2016 Amherst 246
CHARETTE & LABELLE
Comptables — Syndics de Faillite
Edifice "La Sauvegarde"
Chambre 41
152, N.-Dame Est Montréal
Tél. HArbour 4373

Téléphone 310
Raymond Raymond
Avocat et Procureur
349, LABELLE, ST-JEROME
samedi et dimanche à Sainte-Agathe

Dr Pierre-A. Liboiron
Téléphone 307
Chirurgien-Dentiste
292 St-Georges St-Jérôme
Près coin Legault et St-Georges

Assurances Générales Feu, Vie, Automobiles, Maladies et Accidents
Venez vous informer de nos prix avant de placer vos assurances ou bien téléphonez-nous. 20 ans d'expérience, service parfait et surtout honnête.
J. T. Clément, 439, rue St-Georges
Téléphone 171J Saint-Jérôme

A ses membres actuels et futurs
Le Club David-Prévost
souhaite toujours la plus cordiale bienvenue. Un Café de première classe est attaché à l'établissement.

Vous ne pouvez pas ARRETER LA PLUIE, mais vous pouvez arrêter le COULAGE de vos COUVERTURES avec le
Ciment Seal-Rite à base d'amiante
Garanti pour 10 ans.
En vente en canistres de 1 et 5 gallons chez les principaux marchands. Si vous ne pouvez vous le procurer chez votre fournisseur, adressez-vous à
Montreal Imports Ltd
2139, rue Beaudry Montréal FRontenac 9026

PETITES ANNONCES
TARIF DES PETITES ANNONCES
1 insertion 50c.
3 insertions \$1.00
Espace environ 1 pouce sur 1 colonne.

A LOUER. — Bonne propriété de 2 logis, située à Saint-Canut, près de la rivière, avec bon garage. S'adresser à William Parslow, Saint-Canut, Co. Deux-Montagnes.

A VENDRE. — 240 acres de terre, 150 en belle culture, le reste en bois, sur la Rivière Rouge entre Brébeuf et La Conception. Gros stock d'animaux et instruments aratoires. Avec ou sans rouling. Prix très bas pour prompt acheteur. Cause: maladie. S'adresser à M. Jos. Renaud, Brébeuf, Co. Terrebonne, Qué.

A VENDRE. — Très bon gravier pour ciment ou pour les chemins, à très bon marché. S'adresser à Edouard Drouin, 227 rue Saint-Georges. Tél. 101 ou à A. H. McCubbin, 27 Ave. Latour, Man. 324.

A VENDRE. — Plusieurs propriétés à Saint-Jérôme, ville et campagne, aussi terrains sur le bord d'un lac Saint-Adolphe. S'adresser à F.-X. Moreau, 632, rue Saint-Georges, St-Jérôme.